L'action POPULAIRE
"JUSTICE ME GUIDE"
VOL. LV — NO 27 JOLIETTE, MERCREDI LE 12 JUILLET 1967

Bibliothèque des jeunes
1-7-68 5523 F. 68

Le règlement de fermeture de magasins devra être très strictement observé

Le maire Roussin a déclaré, lundi soir, au cours de la séance du conseil municipal que le règlement de fermeture des magasins devra être très strictement observé. Il semble donc que des ordres sévères seront donnés en ce sens à la police municipale.

Le conseil municipal ne veut pas prendre partie dans la querelle qui oppose actuellement une vingtaine de marchands favorables à l'ouverture des magasins le jeudi soir au reste de l'Association des Marchands Unis. Plusieurs assemblées, même à la suite de votes, n'ont pu faire l'unanimité sur la décision à prendre et l'on prête au groupe des marchands favorables à l'ouverture l'intention de passer outre, dès le mois d'août, au règlement municipal.

C'est M. l'échevin Roland Rivest qui a fait placer cet article à l'ordre du jour de la dernière séance désirant faire aviser les marchands de l'existence du règlement municipal.

M. l'échevin Roger Goulet, membre des Marchands Unis, a souligné que les marchands étaient bien au courant du règlement régissant les heures de fermeture et que ce n'était d'ailleurs que quelques marchands et non pas l'Association qui avait décidé l'ouverture du jeudi soir.

M. Rivest voulait également demander à l'Association si elle avait des raisons de faire amender le règlement actuel. La déclaration de son collègue M. Goulet semblait donc régler la question.

L'échevin Bertrand Malo a souligné la difficulté de faire observer le règlement. "L'an dernier, a-t-il dit, nous n'avons même pas pu venir à bout d'un seul marchand qui n'observait pas le règlement. Que feront les policiers et comment agirons-nous quand il y en aura vingt qui se moqueront du règlement?"

L'échevin Drainville a déclaré pour sa part que le conseil devrait peut-être trouver une formule sensée et bénéfique pour l'Association et qui pourrait accommoder tout le monde.

Le maire a terminé la discussion en disant que les marchands avaient voté majoritairement en faveur du règlement actuel et qu'il "est temps de voir si nos règlements sont bons."

L'affaire est donc loin d'être finie à moins que les marchands ne trouvent, au sein de leur associations, une formule de compromis acceptable pour tous et chacun.

Le tennis au Parc Lajoie

L'échevin Marcel Drainville ne veut pas que les jeunes paient pour les plus âgés

L'échevin Marcel Drainville a énergiquement protesté contre le fait de charger une cotisation de $10 aux jeunes de la paroisse Cathédrale pour jouer sur les courts du parc Lajoie alors que c'est gratuit ailleurs.

Tout en acceptant de garder les courts du Parc Lajoie en meilleure condition et de satisfaire les joueurs de Joliette qui font partie de circuits extérieurs, l'échevin René Chaput a déclare que dans l'après-midi, les jeunes doivent être admis gratuitement au tennis du Parc Lajoie comme dans ceux des autres paroisses. M. Drainville a de son côté affirmé que certains jeunes ont dit que les choses ne se passaient pas ainsi.

Les échevins ont semblé d'accord pour défendre la gratuité du tennis pour les jeunes tout en accordant aux clubs mieux organisés tous les avantages possibles.

Le directeur du Service de la récréation, M. Paul Gendron, sera appelé à présenter un rapport sur l'organisation du tennis, surtout en ce qui concerne le parc Lajoie.

En page 4

A méditer avant la fin de semaine...

L'Union Musicale de Joliette vous invite à l'Expo le 19 juillet

Avez-vous réservé votre journée du 19 juillet prochain pour une visite à l'Exposition universelle? Si oui, l'Union musicale de Joliette vous invite à venir entendre le concert qu'elle donne au Kiosque A, près du pavillon de la Grande-Bretagne, à 11 h. du matin et à 18 h. 30. Les musiciens de Joliette seront en grande forme et prêts à faire honneur à la ville qu'ils représentent.

Nouveau directeur musical

Le comité exécutif de l'Union musicale vient d'engager M. Léo Ricard comme directeur musical. M. Ricard, chef de musique compétent et expérimenté, mettra son talent de directeur au service des musiciens locaux. Les Joliettains auront bientôt l'occasion de le voir diriger certaines pièces musicales à un prochain concert sur l'Esplanade du Vieux Marché.

Les musiciens se doivent de remercier le R. P. Rolland Brunelle, c.s.v., de son inlassable dévouement et des services rendus à l'Union musicale de Joliette.

Le R. P. Brunelle demeure membre de l'Union musicale et il pourra être vu et entendu lors des prochains concerts de la fanfare locale.



Margaret Spence, du "Portage Indian Student Residence Glee Club", signe le Livre d'Or alors que le Maire Roussin se prépare à lui remettre un souvenir joliettain. A gauche, M. Jacques-A. Desormiers, secrétaire-trésorier de la Cité de Joliette.

(Autres photos en page 3)



Sous la direction du sous-lieutenant Armand Asselin, directeur musical, la fanfare du RCSCC Joliette offre un concert au moment où le bateau quitte Montréal en route vers Trois-Rivière.

(Photos et reportage en page 8)



VACANCES

Nous partons en vacances
le 28 juillet

Nous reviendrons
le 7 août à 8 heures



Durant cette période les ateliers d'imprimerie de L'Action populaire seront fermés.

L'Action populaire ne sera pas publiée le mercredi, 2 août.

Nos bureaux seront cependant ouverts pour répondre à la clientèle

Nous remercions nos annonceurs, nos lecteurs et les clients de l'imprimerie, de leur collaboration pour assurer à nos employés de reposantes vacances

LA DIRECTION

Au tournesol cette semaine

Claude Dubois

La catégorie québécoise des chansonniers, qui avait, pour ainsi dire, commencé avec Félix Leclerc, connait elle aussi une évolution. Comme le siècle, notre chanson se transforme, et elle transparait aujourd'hui chez des auteurs compositeurs interprètes comme Claude Dubois.

Le TOURNESOL vous invite cette semaine à découvrir ce chansonnier fort intéressant, qui saura piquer votre curiosité par son style et la satisfaire par sa qualité. Certains le qualifieront de "rare", d'autres de "révolutionnaire"; mais ceux qui l'ont vu et entendu réalisent simplement qu'il est à la couleur et à l'allure du siècle.

Mais il n'est quand même pas si différents qu'on pourrait le croire, des autres artistes de sa catégorie. Le lyrisme que l'on retrouve chez Gauthier, Léveillée ou Létourneau, est chez Dubois transformé en rythme. Celui-ci a su toutefois conserver le charme d'une poésie simple et d'une musique honnête.

Claude Dubois: le TOURNESOL vous offre de l'apprécier cette fin de semaine.

(Spectacles 9 h. et 11 h.; réservations: 756-0854).

Courrier de
St-Roch de l'Achigan
par Claude Beauchamp

CONSEIL MUNICIPAL:

La construction du trottoir dans le rond point de la Rivière Sud et de la rue Dupont va bon train. Le contrat a été octroyé à M. André Faucher pour la somme de $861.10. Ce trottoir sera d'une grande utilité pour les piétons nombreux de ce côté du village. Il existe dans le règlement no 97 de la construction, que tout nouveau propriétaire qui devra construire sur un nouveau terrain est obligé de le faire subdivisé, comprenant une nouvelle désignation mais un cadastre distinct et des emplacements environnants afin de déterminer sa juste position. La municipalité a pris des décisions et a donné deux avis de motion: 1. Personne n'a le droit de faire un feu à l'extérieur, sans avoir la permission du conseil. Cette mesure de sécurité fut prise: a) pour la santé, b) pour une culture saine, c) pour éviter les dangers d'incendies. 2. Tout déplacement de maison ou de bâtisses sera défendu sur tout artère public. Considérant que ces déménagements sans permis sont des causes d'accident.

REUSSITE:

Faisant suite au Bal des Etoiles de samedi le 8 juillet, nous vous faisons montre des résultats suivants: Recettes: 371 personnes à $1.50: $556.50. Dépenses: Orchestres: Les Etoiles d'Argent: $150. Les Shadown of Time $100. Surveillance. $15. Billets "Petit prince" tirage: $20. Nettoyage "draperies": $5. Frais de représentation: $18.50. Clous et tape: $3.20. Total $311.70. Recette nettes: $244.80.

MARIAGES:

Samedi, le 8 juillet a été béni en l'église paroissiale l'union conjugale de Mlle Thérèse Gariépy, fille de M. et Mme Rosaire Gariépy (Germaine Beauchamp) à M. Yvan Venne, fils de M. et Mme Laurent Venne (Anne Pleau) de St-Esprit.

Aussi le 8 juillet, on a béni en l'église paroissiale l'union conjugale de Mlle Danielle Lamarche, fille de M. et Mme Hermas Lamarche (Marianne Bélanger) à M. Jacques Poirier, fils de M. et Mme Hervé Poirier (Yvette Thibeault) de Drummondville. Félicitations à ces heureux époux.

BAPTEMES:

Le 9 juillet, a été baptisée Marie, Cécile, Guylaine Charbonneau fille de M. et Mme Gérald Charbonneau (Georgette Délongchamps). Parrain et marraine: M. et Mme Jean-Guy Délong champ, grand-mère de l'enfant.

Le 9 juillet, également a été baptisé Joseph, Eric, Réal Desormeaux fille de M. et Mme R. Desormeaux (Yolande Duval). Parrain et marraine: M. Joseph-Roch Duval (Juliette Beauséjour) grands-parents de l'enfant.

CONSTRUCTIONS:

M. Michel Mercier a reçu du conseil municipal son permis de construction pour sa nouvelle maison. Elle sera situé dans la rue Dufort. M. Gérard Bélisle est en train d'agrandir son épicerie boucherie, les affaires sont prospères Quatre autres permis ont été demandé au conseil pour de nouveaux camps d'été.

LE PETIT PRINCE:

Voici les jeunes que vous pourrez applaudir les 15, 21, 22, et 23 juillet prochain à la crypte. Ghislaine Allard, Noëlla Dufort, Robert Mercier, Yvan Brien, Réjean Gagnon, David Vanden Abeele, Pierre Beauchamp, René Duval, Gaston Duval, Réjean Mercier et Daniel Vanden Abeele. Venez les encourager de votre présence...

RANCH BELLEVUE:

M. Langford continu de nous présenter des courses de poneys à toutes les fins de semaine soit les samedis soirs à 7 h. p.m. et le dimanche après-midi à 2 h. Le jeune jockey Gérald Beauchamp a rapporté la victoire dans sa classe samedi soir dernier. Son poney Smokey a parcouru le ½ mille en 2.13 minutes. Il se méritait par le fait même un trophée Labatt 50.



Les 15 et 16 juillet, Yves Létourneau (notre photo) et Pierre Beauchemin commenteront pour vous toutes les péripéties des *Régates mondiales de Valleyfield* qui seront présentées dans le cadre de l'émission *Du sport et des hommes*. Cette émission sera télévisée en couleur, le samedi 15 juillet à 15 heures et le dimanche 16 juillet à 15 h. 30, à la chaîne française de télévision de Radio-Canada.

Le Tournesol
Boite à chansons, discothèque rendez-vous des groupes ethniques

Comme on le sait, le TOURNESOL est avant tout une boite à chansons, présentant spectacles régulièrement les spectacles des meilleurs chansonniers québécois et étrangers. Mais ce n'est pas une boite comme les autres; c'est une boite qui veut être à l'avant-garde, qui veut progresser. C'est pourquoi elle est aussi discothèque les vendredis et dimanches soirs. Etant jeune, le TOURNESOL veut plaire à la jeunesse qui peut aimer à la fois la poésie d'une chanson et le rythme de la danse. Et encore, la discothèque du TOURNESOL est différente: disques et musiciens. C'est ce que vous pourrez y trouver vendredi et dimanche prochains.

Mais de plus, le TOURNESOL accueille des jeunes de tout le pays. Ainsi, la semaine dernière, la boite recevait à sa discothèque une cinquantaine de canadiens anglais, venus à Joliette dans le but de connaître notre province et notre ville. Ces jeunes étaient de l'Ouest de l'Ontario. Cette semaine, au spectacle de Claude Dubois, la boite recevra une vingtaine de Canadiens anglais d'origine juive, venant d'autres provinces.

Pour le présent le TOURNESOL, constitue un véritable centre pour les étudiants et pour toute la jeunesse, et un centre on ne peut plus complet. Pour l'avenir, encore du nouveau, pour la jeunesse toujours.

Une brèche...

(Suite de la page 3)

chèteraient une tasse de lait pour chacun des 300 millions d'enfants affamés d'Asie et d'Afrique. Ce n'est peut-être pas là une comparaison tout à fait exacte parce qu'il faudrait tenir compte des frais de transport du lait aux enfants. Mais elle illustre quand même les terribles inégalités qui existent à notre époque. Et à moins que nous ne travaillions plus fort à combler la brèche qui se creuse de plus en plus entre la situation des pauvres et celle des riches, ce sont peut-être nos enfants et ceux de ces riches eux-mêmes qui en subiront les conséquences.

A ST-LIGUORI

Grande Kermesse

Sous la présidence de M. le curé Albert Tremblay

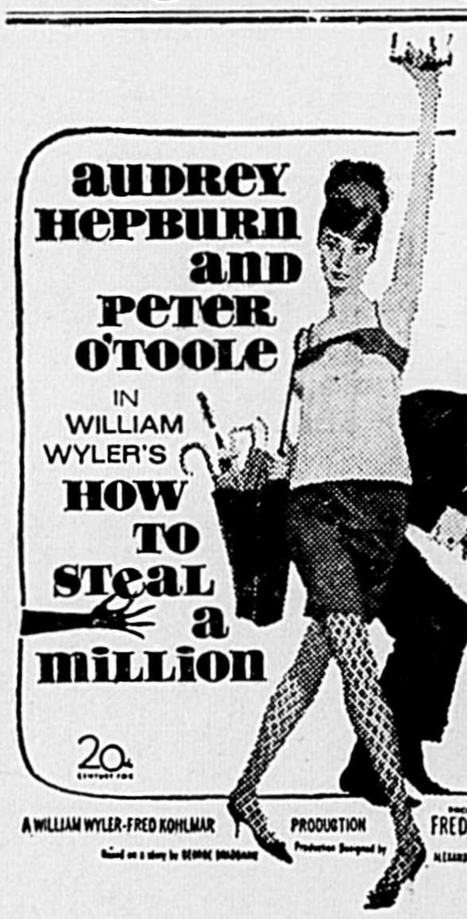
AU PROFIT DES OEUVRES PAROISSIALES

ATTRACTIONS DIVERSES - TRES BEAUX PRIX

BIENVENUE A TOUS !

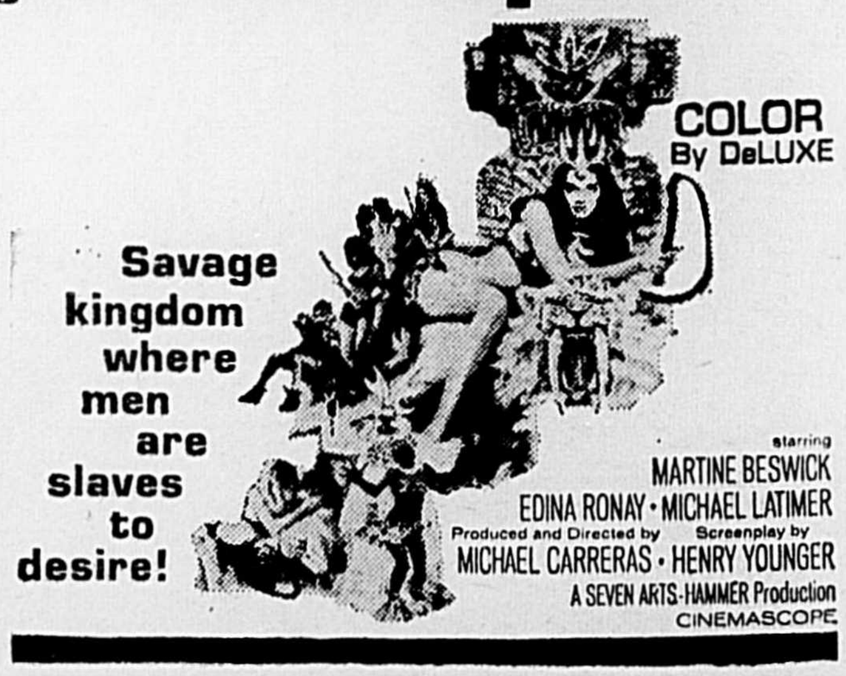
Cinéma Le plus chic Tél. 756-6321 VÉNUS Joliette QUE

Programme pour une semaine du 15 au 21 juillet



"Comment voler un million de dollars"

"Femmes préhistoriques"



En grand spécial pour les enfants samedi prochain

"AVENTURIER de KILIMANUARO" GRAND FILM EN COULEUR

CARTOON — COMEDIE — NOUVELLES Admission .25c

Pour une transaction en OR . . .

Voyez GARAGE Girard LTÉE

PONTIAC - BUICK - ACADIAN - G.M.C.

144, Baby (L'autre côté du pont) 756-8088

L'Action POPULAIRE

VOL. LV — NO 27 JOLIETTE, MERCREDI LE 12 JUILLET 1967 1er CAHIER

La Cité de Joliette s'oppose à repousser au 1er janvier l'exécution de l'Ordonnance contre la S.C.A. de Granby

C'est unanimement que le conseil municipal a décidé de s'opposer à une requête de la Société Agricole de Granby demandant de reporter l'exécution de l'ordonnance de la Régie des Eaux au 1er janvier 1968.

Quand la demande de la S.C.A. de Granby sera entendue devant la Régie, le 18 juillet prochain, le procureur de la Cité de Joliette, Me Jacques Dugas, devra s'opposer de toutes ses forces à toute extension.

L'échevin Bertrand Malo a déploré la conduite de la Régie: "On nous force à bâtir une double canalisation d'égout et nous n'avons pas encore d'usine d'éduration. L'Usine Crino déverse ses matières qui polluent l'eua de la rivière, depuis cinq ans, et nous devons laisser faire."

Le maire a ajouté "Ça a coûté $50,000, l'an dernier, à la Cité de Joliette pour le filtre et le traitement de l'eau. Si c'était Joliette qui était aux prises avec l'ordonnance, il nous faudrait la respecter."

La SCA de Granby avait jusqu'au 1er juillet pour bâtir une usine d'épuration à l'usine Crino pour cesser de polluer les eaux de la rivière L'Assomption où s'approvisionne la Cité de Joliette pour son eau potable. Il semble que rien n'a encore été fait pour améliorer la situation.

La Cité de Joliette désire recevoir le même traitement que les autres dans ses rapports avec la Régie des Eaux.

Une brèche qui s'élargit

Les salaires annuels, dans l'industrie de l'automobile, atteignent présentement des proportions astronomiques. Dans le cas des dirigeants. les salaires annuels dépassent de beaucoup le chiffre de $500,000 et sont en train de grimper vers le million de dollars. Si l'on fait entrer en ligne de compte salaires, bonis et options sur les valeurs de la compagnie en bourse, plusieurs des principaux dirigeants de l'industrie automobile des Etats-Unis gagnent entre $2,000 et $2,500 par jour.

Et ces hommes ne sont pas, en aucune façon, les hommes les plus riches du monde. Les billionnaires des Etats-Unis et de l'Europe calculent leurs gains, provenant de placements divers, par dizaines de milliers de dollars par jour.

En Amérique du Nord, particulièrement, cela équivaut à une hérésie que de critiquer le salaire élevé d'un particulier. L'attrait du gain a donné aux Américains et aux Canadiens le plus haut niveau de vie de l'univers. Pourquoi alors en discuter?

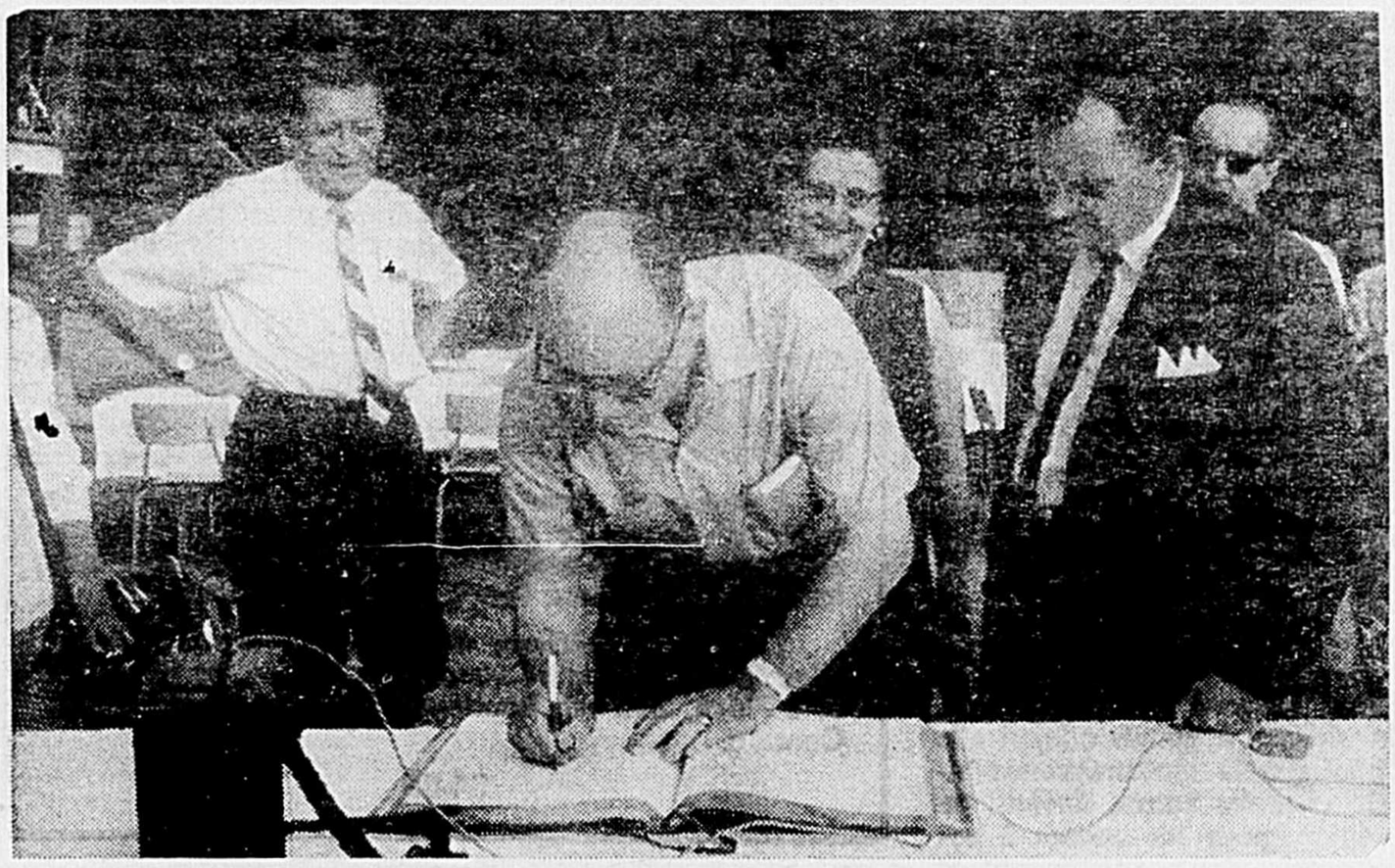
Pourtant, il devrait y avoir des bornes aux chiffres que peuvent atteindre les salaires, particulièrement quand les moyens de communication permettent aux gens des autres pays d'imiter les tendances nord-américaines. Au niveau individuel, les gains quotidiens des grands dirigeants de l'industrie et des billionnaires paraissent presque criminels si on les compare au salaire que gagne un journalier en Inde.

Dans l'Etat de Bihar, ravagé par la famine et où le gouvernement met un plan à exécution en vue de donner du travail à plusieurs centaines de milliers de paysans pauvres, un ouvrier qui fait de durs travaux manuels reçoit de une roupie à une roupie et demie par jour (13 à 20 cents). Et certains d'entre eux sont même censés nourrir leurs familles à même un tel salaire!

A l'échelle nationale, les gains des colosses de l'industrie américaine devraient faire l'objet d'un examen plus objectif de la part de tous ceux qui se rendent compte du fait que l'homme d'aujourd'hui vit dans un monde qui se rétrécit de plus en plus. Quelques minutes à peine ne s'écoulent pas sans que des millions de dollars payés par les contribuables des Etats-Unis soient acheminés vers le Vietnam en vue de la poursuite de la guerre. La guerre ronge le capital américain au taux vorace d'environ **vingt-cinq millions** de dollars par mois. Les crédits militaires votés cette année sont de l'ordre de $22.8 billions. Nombre d'économistes sont d'avis que les dépenses à ce poste atteindront même les trente billions de dollars.

Un pandit américain a fait remarquer que les trois millions de dollars que déboursent toutes les quelques minutes les contribuables des Etats-Unis pour la guerre du Vietnam a-

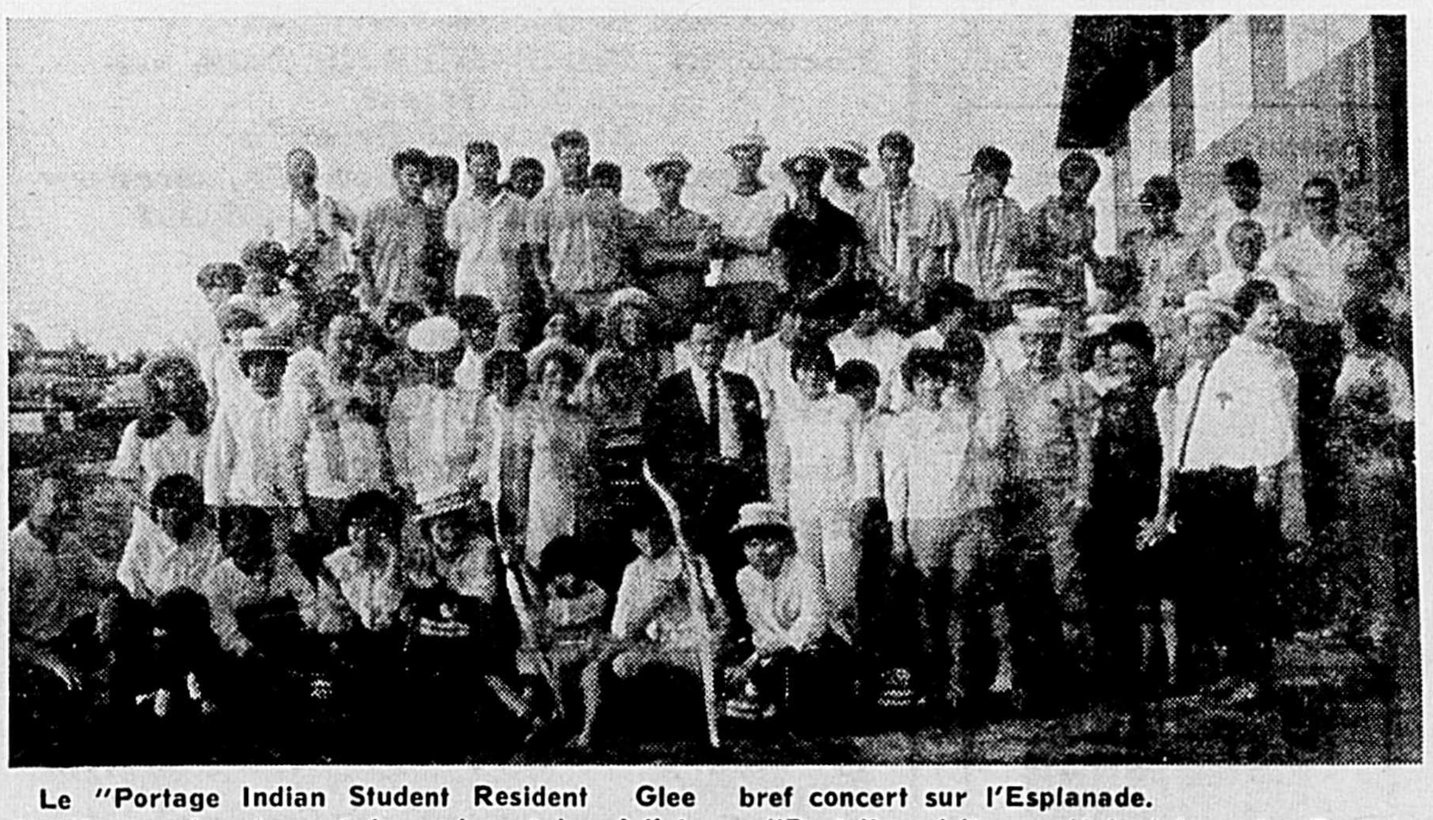
(A suivre à la page 2)



De la grand'visite de Portage la Prairie

Le jumelage de Joliette et de Portage la Prairie a déjà permis la création d'amitiés solides. Aussi, hier, Joliette recevait le "Portage Indian Student Resident Glee Club", un choeur mixte de jeunes indiens de 13 à 18 ans. Le groupe a été guidé par des jeunes Joliettains tout au cours de leur voyage.

La Cité de Joliette a reçu officiellement le groupe et ci-dessus l'échevin R.E. Burk, de Portage la Prairie, signe le Livre d'Or. Sur la photo: M. Gérard Poirier, secrétaire du Comité local du Centenaire, Mme Roussin, M. le maire C.-A. Roussin, M. J.-A. Desormiers et Mme Burk.



Le "Portage Indian Student Resident Glee Club" a posé entourant le maire et les Joliettains qui ont été leurs hôtes au cours de la journée qui s'est terminée au Club des Archers où eut lieu la réception officielle.

Au cours de la soirée, le choeur a donné un bref concert sur l'Esplanade.

"De telles visites, a déclaré le maire Roussin, au-dessus des disputes politiques, des grandes discussions sur le bilinguisme et le biculturalisme, contribuent à former un Canada uni en créant de solides amitiés".

A L'ENTOUR DE L'HÔTEL DE VILLE

Le jumelage de Joliette avec Portage la Prairie nous apporte déjà de la visite et des échanges culturels.

Avec la visite de nos amis Indiens du Nord du Manitoba, Joliette s'internationalise, comme dirait un ministre bien connu.

Savez-vous que l'Imperial Tobacco s'occupe aussi de vins... en Saskatchewan.

Quelque savant chimiste aurait-il trouvé dans les laboratoires le secret de tirer un vin merveilleux des cotons de tabac jaune?

A ce moment-là on pourrait prévoir l'installation d'une vinerie dans la région.

Le conseil de Notre-Dame-des-Prairies a nommé M. Jean Roy son représentant au comité intermunicipal de toponymie.

Les autres banlieues n'ont pas répondu. Et c'est ce qui retarderait les séances de ce comité.

L'échevin Bertrand Malo sera invité à suivre des cours sur la signification des signaux routiers modernes et sans inscription.

Les magasins ouvriront-ils le jeudi soir?

Ça devient de plus en plus une question de $64,000?

L'ami Georges Rondeau et le pro Michel Rochon, du Club des Archers, ont été surpris de devoir enseigner le tir à l'arc à de typiques Indiens.

Après tout ce qu'on a appris dans notre Histoire du Canada!

Mes excuses à mes amis: Mme Gérard Poirier, que j'ai appelé Gauthier, dans le compte-rendu de nos Insolences 1967; M. Gilles Loyer, M. Jacques et Mme Colette Lafortune dont le typographe a fait sauter les noms dans la légende de la photo de groupe du même compte-rendu.

A l'encontre de nos amis de la radio, nous ne pouvons nous reprendre immédiatement. Il nous faut attendre.

On parle d'une campagne contre le bruit aux alentours de l'Hôpital St-Eusèbe.

Un autre règlement municipal qui semble difficile d'application.

Bonne température et repos agréable à tous ceux qui cette semaine iront goûter les délices de leurs vacances annuelles.

EDITORIAL

A méditer... avant la fin de semaine...!

Chaque lundi, les journaux nous apportent une liste effarante de morts et de blessés, triste bilan de la fin de semaine... Le nombre des victimes de la route ou de l'onde, au Canada, dépasse largement — comme le nombre de visiteurs à l'Expo! — les prévisions des experts... Mais ces derniers auraient tout de même une chance de ne pas se tromper: ce serait de prédire que la province de Québec comptera le plus de morts accidentelles durant la prochaine fin de semaine. Et notre province, — une province pas comme les autres! — se fera un point d'honneur de leur donner raison...

Comment expliquer cette situation? Comment expliquer qu'avec une population passablement inférieure à celle de la province voisine, par exemple, nous trouvions moyen d'avoir plus d'accidents mortels? — Serions-nous moins bons conducteurs, moins bons nageurs que les autres Canadiens? Serions-nous moins prudents sur la route ou sur l'eau? Aurions-nous moins de respect pour notre propre vie et celle des autres? Il y a probablement un peu de tout cela; il faut l'avouer, même si cela blesse notre fierté. — Mais il y a aussi, je crois, une question de tempérament qui entre en jeu. Il semble que l'anglo-saxon soit plus pondéré, plus soucieux de l'ordre, plus respectueux des lois, alors que nos antécédents latins nous rendent plus insouciants du bien commun, plus individualistes, plus indépendants vis-à-vis des lois et du code de la route...

Il suffit d'ailleurs de circuler sur nos routes, (la nouvelle auto-route, par exemple), pour nous en rendre compte. Celui qui respecte la limite de vitesse fait bientôt cavalier seul; il a tôt fait de se faire doubler par des bolides qui, en quelques secondes, disparaissent à l'horizon... Nos villes et nos villages n'échappent pas à ces excès de vitesse, qui pour être moindres, n'en dépassent pas moins largement les limites permises. — Et, que dire des motocyclistes qui prennent nos routes pour des pistes de course et qui, en équilibre instable sur leurs véhicules à deux roues lancés à toute vitesse, "coupent" le trafic, se faufilent entre deux autos, doublent dans les courbes et se livrent à toutes sortes d'acrobaties?

Quant aux cyclistes et piétons, ils ne se rendent évidemment pas coupables des mêmes excès, mais ils n'en violent pas moins allègrement le code de la route édicté, pourtant, pour leur protection. Ils circulent trois ou quatre de front, le plus souvent sur le mauvais côté de la route; ils négligent, le soir, de se vêtir de vêtements aux couleurs claires, ce qui permettrait aux automobilistes de les voir et de les éviter. Bref, ils font preuve d'une légèreté, d'une insouciance, sans songer qu'en cas d'accident, les chances ne sont pas égales et que ce n'est pas l'auto qui souffrira le plus...

Sur l'eau, même imprudence Le nageur plonge dans un endroit inconnu, se jette à l'eau immédiatement après avoir mangé ou tente, par bravade, de franchir des distances bien trop considérables pour ses capacités... Les hors-bord, souvent conduits par de tout jeunes enfants, sont lancés à des vitesses vertigineuses, frôlant dangereusement nageurs, skieurs, chaloupes ou autres embarcations...

Quand, de plus, l'on songe que, trop souvent non seulement les engins mécaniques, mais les conducteurs aussi, son gorgés de "carburant", il ne reste plus qu'à s'étonner que les accidents ne soient pas plus nombreux!

On pourrait croire que le tableau est noirci à souhait... Mais une sortie en fin de semaine ou la lecture des journaux du lundi nous convaincra qu'il y a à peine exagération. Alors, que faudrait-il faire pour remédier à cette situation? quelle solution miracle pourrait enrayer les hécatombes de fin de semaine? quelle campagne de sécurité inventer pour tempérer nos élans "latins" d'un peu de podération "saxonne"? — Evidemment, il y a une éducation à faire par les journaux, la radio, la télévision et cela, à longueur d'année, et non pas seulement à l'occasion d'une campagne annuelle de sécurité. Il faudrait aussi que les policiers de la route soient plus nombreux et sévissent impitoyablement contre les conducteurs, cyclistes et même piétons pris en faute; il faudrait que les magistrats leur imposent des sentences exemplaires; il faudrait..., il faudrait surtout que nous ayons un peu de plomb dans la tête, que nous réalisions, une fois pour toutes, que nous n'avons absolument pas le droit de mettre en péril, par notre imprudence ou notre légèreté, notre propre vie ou celle des autres...

Il serait aussi absolument nécessaire que les maîtres, les parents fassent l'éducation des jeunes, éducation à la prudence face au danger, à la courtoisie, au respect des lois et des droits des autres. — Quant l'enfant de deux ou trois ans qui joue, assis au milieu de la rue, considère la voie publique comme sa propriété exclusive; quand l'automobiliste, après avoir vainement joué du klaxon, doit le contourner et écraser, presque, les pieds de la mère qui contemple stoïquement la scène..., il est permis de se demander, si, advenant une tragédie, les parents ne portent pas la plus lourde part des responsabilités. Et faudrait-il se surprendre ensuite si l'adolescent, piéton ou cycliste, et, plus tard, automobiliste, continue à se croire seul sur la route et à se ficher éperduement des autres usagers? La liberté que, de nos jours, on réclame à grands cris, si elle n'est pas tempérées par la reconnaissance lucide de la liberté chez les autres, devient de la licence et prépare, pour les années à venir, une abondante moisson de meurtriers et de victimes, sur nos routes et ailleurs...

Il est temps que l'on réagisse! La vie et la santé sont des biens trop précieux pour qu'on les expose avec tant d'insouciance. Quand on est mort ou infirme pour la vie, quand on a sur les bras un procès pour négligence criminelle ou, sur la conscience, la responsabilité morale de la mort d'une ou plusieurs personnes, les regrets sont stériles et ne peuvent rétablir une situation désastreuse qu'un peu plus de prudence ou de "jugeotte" aurait pu éviter!

L.G.

Un peu d'histoire

La voie maritime du St-Laurent

Le 18 juillet 1932, il y aura 35 ans mardi prochain, le Canada et les Etats-Unis signaient un traité par lequel ils s'engageaient à coopérer au creusage d'un chenail d'une profondeur de 27 pieds, sur un parcours de 2,000 milles pour permettre aux océaniques de remonter le St-Laurent jusqu'aux Grands Lacs. Cette voie maritime fut complétée en 1959.

Ce sont les puissances politiques de la Nouvelle-Angleterre et de l'Etat du New York qui ont retardé tant d'années la mise en chantier de ce projet.

Finalement, en 1954 les deux gouvernements créaient la Corporation de la Voie Maritime du St-Laurent. La même année, l'Hydro ontarienne et sa contre-partie new-yorkaise commençaient la construction conjointe d'installations hydro-électriques.

C'est le 26 juin 1959 que la reine Elisabeth et le président Dwight-D. Eisenhower ouvraient officiellement cette formidable oeuvre de coopération internationale.

G.-R. A.

Vient de paraître aux Éditions FIDES

L'UNIVERS POÉTIQUE DE FÉLIX LECLERC

par JEAN-CLAUDE LE PENNEC

ON a déjà passablement écrit sur Félix Leclerc, **le Canadien** comme on se plaît à le nommer; pourtant l'étude que nous présente aujourd'hui Jean-Claude Le Pennec a quelque chose de particulièrement attirant: méticuleuse et lucide, elle tente de situer Leclerc en reconnaissant en lui le poète-chansonnier, le troubadour mais aussi l'auteur symbolique qui, à certains moments, possède des accents inattendus et puissants. Pénétré de musique depuis l'enfance, Leclerc a su révéler au monde, en se promenant avec sa guitare en bandoulière, certains aspects de la race canadienne-française, les états d'âme des terriens isolés et indépendants, les élans irrépressibles des voyageurs traditionnels, si souvent apparentés chez nous aux coureurs des bois.

Toute l'oeuvre de Leclerc s'identifie aux gens simples et laborieux. Son langage, ses images, la nostalgie de ses chansons, son bon sens populaire: autant de points qui ont fait sa popularité depuis de longues années.

L'étude de Jean-Claude Le Pennec éclaire le poète d'une douce lumière amicale. Des textes de chansons et des poèmes terminent ce volume que les amis de Leclerc liront avec enthousiasme.

L'Univers poétique de Félix Leclerc par Jean-Claude Le Pennec se vend dans toutes les librairies et à **Fides,** 245 est, boulevard Dorchester, Montréal, Canada.

$4.00

Seconde édition d'un recueil de phrases-clefs pour les touristes

QUEBEC, le 27 juin 1967 — Le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, M. Gabriel Loubier, annonce la réédition à 50,000 exemplaires de la brochure "Travelling in Québec, la belle province" sous le nouveau titre de "Travel Fun en français in Québec, la belle province". Cette publication, de 32 pages, est destinée à familiariser les touristes de langue anglaise avec les expressions françaises les plus courantes et leur prononciation.

Une quinzaine de dessins humoristiques illustrent les différentes têtes de chapitre. Des phrases élémentaires sont groupées sous des titres variés, selon que le visiteur voyage en automobile, en autocar ou en avion, s'arrête à un bureau de renseignements touristiques ou à une station-service, est impliqué dans un accident, s'adresse à un hôtel ou à un restaurant, fréquente les magasins ou visite un médecin, etc. Les huit dernières pages sont consacrées à des expressions d'intérêt général.

Cette nouvelle édition se présente en deux couleurs et dans le format des autres dépliants et répertoires que publie la Direction générale du tourisme. Cette brochure, dont la première édition a joui d'une belle popularité auprès des touristes qui tiennent souvent à formuler en français quelques expressions d'usage courant, a également retenu l'attention de plusieurs éducateurs des provinces voisines, qui utilisent ce guide pour enseigner quelques notions de conversation française.



L'Action populaire

Hebdomadaire Diocésain de Joliette

Président d'honneur
SON EXC. MGR J.-A. PAPINEAU
Administration:

Président: Dr Rolland Magnan
V-président: Dr Joseph Lafortune
Directeurs: Mgr André Desrochers, v.g.
Dr J.-E. Forest
Abbé Louis Germain
Rédaction: Abbé Louis Germain, directeur
Roland Gauvreau, adjoint
Publicité: J.-Normand Blais
Jean-G. Boucher
Secrétariat: Pauline Lacoursière
Diane Cuerrier
Ateliers: Gérard-R. Arguin

Abonnement: Canada $3.50 — Pays étrangers: $4.00

72 nord, Place Bourget **C. P. 50**
Tél. 753-7530 — 7539

Autorisé comme matière de 2e classe
par le ministère des Postes, Ottawa.

Membre de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada et de l'Audit bureau of circulation

Selon la Banque de Montréal

Les Canadiens préfèrent l'appartement à la maison unifamiliale

MONTREAL, 30 juin — Une tendance soutenue à vivre en appartement de préférence aux maisons unifamiliales simples, c'est ce que prévoit la Banque de Montréal.

Dans sa Revue des Affaires de juin, qui vient de paraître, la banque note qu'au cours des dix dernières années, le pourcentage des maisons unifamiliales dans l'ensemble des habitations nouvelles est descendu de 72 à 46 pour cent. Durant la même période, la proportion de nouveaux logements que représentent les appartements a plus que doublé, avec 46 pour cent.

Le rajeunissement de beaucoup de nos vieux quartiers, la tendance croissante des gens âgés à vivre dans des logis séparés, et le ralentissement de la tendance aux familles nombreuses, ce sont là autant de signes que la pression de la demande de maisons d'appartements va rester grande."

La banque ajoute qu'une grande partie de la demande potentielle de logement va venir de familles jeunes, nouvellement établies. Ce fait, joint au besoin constamment grandissant qui découle de la vétusté et de la destruction des habitations existantes pour une raison ou pour une autre, va accentuer la tendance à vivre en appartement de préférence à la maison unifamiliale simple.

DEUX GRANDS FACTEURS

Depuis 1965, deux grands facteurs ont contribué au déclin de la demande réelle qui s'est produit en dépit de l'accroissement des besoins de logement: la hausse rapide du coût des habitations et une pénurie grave de fonds hypothécaires.

La B de M écrit que la hausse la plus spectaculaire, pour ce qui est du coût, a été celle du prix des terrains. Et, depuis 1964, il y a eu de fortes hausses des salaires et du prix des matériaux de construction.

Cependant, plus que tout autre facteur, la pénurie de fonds hypothécaires a contribué au recul récent de la construction de maisons d'habitation.

Ceci a été "symptomatique de la pénurie générale de capitaux qui a existé durant les deux dernières années... Au cours de l'année, les taux des hypothèques classiques et des hypothèques LNH ont également monté, mais l'écart s'est atténué entre les taux des hypothèques et ceux des obligations."

En outre, déclare la banque, plusieurs institutions de prêt, qui avaient pris de gros engagements hypothécaires pour le début de 1966, ont été incapables de fournir d'autres fonds hypothécaires à mesure que l'année s'écoulait, en partie à cause de l'accroissement des demandes de leurs fonds en dehors du secteur hypothécaire, avec, dans certains cas, le déclin du mouvement de l'épargne.

Parmi les mesures prises depuis novembre dernier pour stimuler l'industrie de l'habitation, il y a eu le rajustement automatique du taux d'intérêt LNH; l'augmentation du rapport servant au calcul des prêts de construction d'immeubles de location; et l'application des hypothèques LNH à l'achat des maisons existantes.

La nouvelle loi des banques, mise en vigueur le 1er mai, autorise les banques à charte à entrer dans le champ des hypothèques classiques. Elle leur permet aussi de faire des prêts LNH aux taux d'intérêt courants, ce qui les met en mesure de rentrer sur un marché dont elles avaient été effectivement exclues depuis 1959, par le plafond de six pour cent du taux d'intérêt sur les prêts bancaires.

SUCCES CONSTATE

La B de M note que certaines de ces mesures ont déjà eu quelque répercussion; les mises en chantier ont monté vivement en avril, et tout indique qu'elles vont, cette année, dépasser nettement celles de l'an dernier.

"Devant cet ensemble complexe de forces qui sont à l'oeuvre, termine la banque, réaliser un équilibre plus étroit entre la demande d'habitations nouvelles et l'offre qui parvient sur le marché constitue un véritable défi. Toutefois, étant donné la solidité des éléments actuels de soutien de la demande sur le marché, il y a tout lieu d'espérer qu'une fois que l'adaptation aux conditions extrêmement serrées de l'année passée sera chose faite, un meilleur équilibre sera vraiment réalisé."

Le conseil de la vie française

1937-1967

Le Conseil de la vie française célèbre ses trente ans d'existence. Pour marquer cet anniversaire, il a confié à ses Editions Ferland un historique de cent quatre vingts pages sur ces trente premières années d'activité.

Ce volume établit la filiation entre la Société du parler français, les congrès de la langue française et le Conseil de la vie française. Il décrit l'organisation du Conseil lui-même, fait l'histoire de ses fonctions et le montre à l'oeuvre à travers le Canada et les Etats-Unis. Des listes de ses membres, de ses décorés, de ses nombreuses publications complètent cette documentation.

Le lecteur pourra revivre à travers ces pages plus d'un quart de siècle de vie française au Canada et aux Etats-Unis. Il y trouvera des synthèses sur nos groupes français, principalement en Colombie Canadienne, en Louisiane, en Nouvelle-Angleterre, sur certains mouvements, sur les relations du Canada français avec Ottawa.

En vente au prix de $2. l'exemplaire, dans les librairies et aux Editions Ferland, 75, rue d'Auteuil, Québec 4.

† **REMERCIEMENTS**

MADAME PROSPER MIREAULT
ET SES ENFANTS

profondément touchés de vos condoléances vous remercient de la sympathie que vous leur avez témoignée lors du décès de

MONSIEUR PROSPER MIREAULT

23 juin 1967.

Invitation toute particulière
Aux futurs mariés
à la
Manufacture Farbstein
OBTENEZ
2 HABITS pour le prix de 1



HABITS

PRIX DES MAGASINS DE DETAIL $79.95

Taille rég. 35 à 46
PRIX FARBSTEIN **$39.95** avec pantalon pli permanent

MATERIEL VENITIEN SOIE ET LAINE WORSTED DE LAINE

PANTALON Prix de détail $10.95 **$5.50**

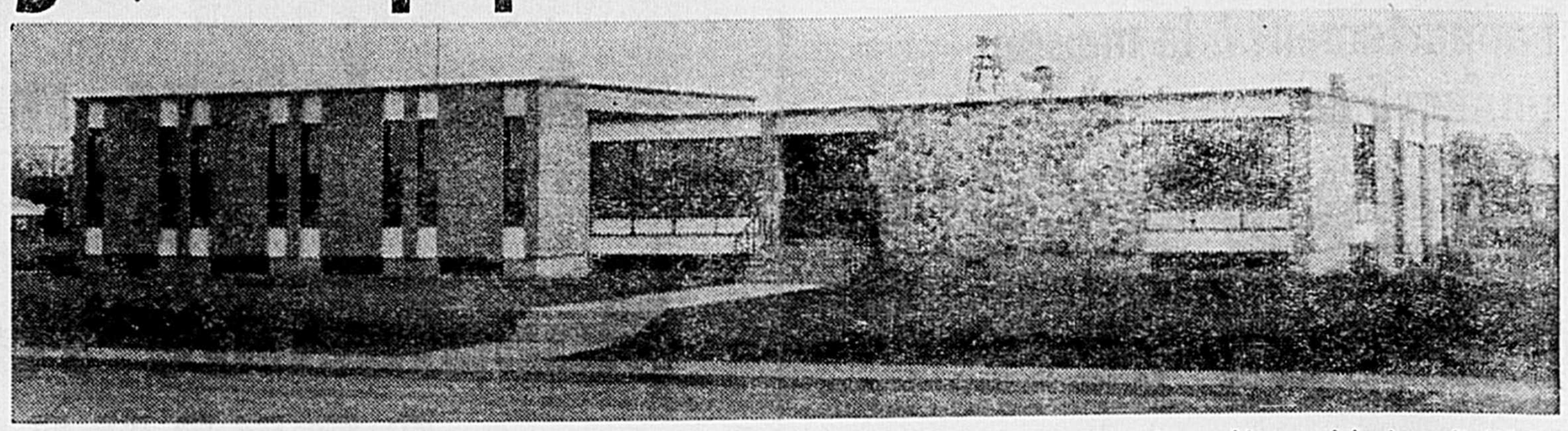
Gilet sport Prix de détail $39.95 **$19.00**

OUVERT
Ouvert vendredi jusqu'à 10h.p.m.
Samedi jusqu'à 5.30 h. p. m.

UNE SEULE ADRESSE
460, JUGE-GUIBAULT angle Précieux-Sang

De village, L'Epiphanie devient ville

L'EPIPHANIE — La Gazette officielle de Québec, en date du 30 juin, a publié les lettres patentes décrétant que le village de L'Epiphanie, dans le comté de L'Assomption, accède au statut de ville. C'est avec fierté que M. Clément Philibert, élu maire en mai dernier, nous a communiqué cette nouvelle. Désormais il faut parler de la Ville de L'Epiphanie.



L'hôtel de ville de la Ville de L'Epiphanie dans le comté de L'Assomption. Ce magnifique immeuble municipal avait été inauguré par le regretté général Georges Vanier, gouverneur général du Canada, et par son épouse au cours de fêtes mémorables pour la population épiphanienne.



Son Honneur le maire Clément Philibert, premier maire de la Ville de L'Epiphanie.

C'est le 1er février 1966 que le conseil municipal, alors présidé par le Dr Marcel Picard, votait une résolution pour appuyer une requête au lieutenant-gouverneur en conseil afin d'accéder au statut de ville. La requête considérait le développement du village de L'Epiphanie, sa population dépassant 2,000 âmes, et l'essor industriel que lui fourniraient les avantages d'être ville.

Le 5 mai de la même année, un référendum parmi les contribuables appuyait sans équivoque la décision des membres du conseil.

LE CONSEIL ACTUEL

Le premier maire de la ville de L'Epiphanie est M. Clément Philibert, élu en mai dernier.

Le conseil municipal comprend six conseillers: au siège no 1: M. Marcel Rochon; au siège no 2: M. Sylvio Lépine; au siège no 3: M. Fernand Fullum, doyen du conseil et maire-suppléant; au siège no 4: M. Jean-Guy Fiset; au siège no 5: M. Fernand Lafortune; au siège no 6: M. Jacques Lachapelle.

SITUATION

La paroisse de L'Epiphanie a été incorporée le 1er juillet 1855; c'est le 18 mars 1921 que le Village de L'Epiphanie était constitué en corporation. La population de la municipalité atteignait, l'an dernier, 2,655 âmes.

Avec l'autoroute, la Ville de L'Epiphanie n'est plus qu'à 20 minutes à peine du centre de Montréal.

Depuis quelques années, les autorités municipales ont travaillé à la promotion industrielle que le conseil actuel veut accélérer. La Ville de L'Epiphanie a un fonds industriel de $400,000 et aménage actuellement un parc industriel capable d'accomoder de nombreuses usines.

La municipalité possède tous les services municipaux nécessaires. Son usine de filtration produit quotidiennement 1,000,000 de gallons d'eau traitée à l'ozone. Cette usine pourrait faire face à toute demande industrielle.

Le service de protection est bien organisé tant au point de vue de la police que de la protection contre les incendies.

L'Hydro-Québec dessert la municipalité en électricité.

Les services bancaires sont assurés par de nombreux établissements.

Les transports et communications par chemins de fer, autobus ou camions, sont faciles et relient la Ville de L'Epiphanie à tous les centres imposants.

L'éducation est aussi bien organisée. Deux écoles primaires comptent 900 élèves, plus 80 à la Maternelle. Il y a 400 élèves aux écoles secondaires sous la juridiction de la Régionale Lanaudière. On compte également une école spécialisée en entraînement mécanique.

Les loisirs sont également un service bien à point. L'Epiphanie possède un Centre de Loisirs qui organisera les activités de la population dans tous les domaines L'Epiphanie possède aussi son club de golf fort bien aménagé.

Cette installation physique permet tous les espoirs à la Ville de L'Epiphanie qui veut, à quelques milles de Montréal, devenir un centre industriel important.

La globuline antitétanique est un sous-produit du plasma sanguin. Elle est employee comme antitoxine pour les personnes réfractaires aux antitoxines provenant du sérum chevalin contre le tétanos.

C'est grâce aux donneurs de sang bénévoles que la Croix-Rouge peut fournir aux malades hospitalisés le sang et les sous-produits sanguins dont ils ont besoin.

Tous les ans, plus de 350,000 malades dons les hôpitaux canadiens reçoivent gratuitement des transfusions de sang entier et des dérivés du sang grâce au Service de transfusion sanguine de la Croix-Rouge canadienne.

Près de 200,000 Canadiens ont suivi avec succès les cours de sécurité aquatique de la Croix-Rouge l'an dernier.

A Ste-Julienne

Victoire complète de l'équipe du maire Richard Thibault

STE-JULIENNE — Les quatre candidats dont le maire Richard Thibault appuyait ouvertement la candidature aux sièges de conseillers de la municipalité de Ste-Julienne ont été facilement élus au scrutin de lundi dernier. Il y avait 11 candidats pour les quatre sièges en jeu.

Au siège no 1, M. André Payette a reçu 440 votes contre 211 à M. André Chaput pour l'emporter avec 229 de majorité.

Au siège no 2, M. Fernand Lépine, qui faisait face à trois adversaires, a obtenu une majorité de 234 voix sur son plus proche rival. Le vainqueur a recueilli 385 votes contre 151 à M. Théodore Lachapelle, maintes fois déjà candidats à la mairie. M. Jean Soucy a reçu 66 votes et M. Léo Manseau, 65.

M. André Goyette a conquis le siège no 4 avec 122 voix de majorité sur M. Edouard Dupuis qui a recueilli 198 votes. M. René Clouette a reçu 145 voix.

Enfin, au siège no 6, M. Jean-Yves Dubé a reçu 415 voix pour triompher par une majorité de 187 voix sur son unique adversaire, M. André Jacques, qui a recueilli 228 votes.

Seulement 691 électeurs sur un total de 2,390 se sont présentés au bureau de scrutin; il y eut 221 bulletins de rejetés.

PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE JOLIETTE

LA CITÉ DE JOLIETTE — INDUSTRIE

AVIS PUBLIC

EST par le présent donné par les soussignés, maire et secrétaire-trésorier de la Cité de Joliette, que le conseil de ladite Cité a, lors de se séance régulière tenue le 10 juillet 1967, adopté un règlement intitulé comme suit:

REGLEMENT XXXII-c

pour amender les règlements XXXII-a et XXXII-b, concernant l'établissement du fonds de pension des employés municipaux permanents de la Cité de Joliette

et que ledit règlement est maintenant déposé au bureau du secrétaire-trésorier susdit, pour l'information de toutes personnes intéressées.

JOLIETTE, ce 11 juillet 1967

C.-A. Roussin, maire

J.-A. Desormiers, secrétaire-trésorier

AVIS

Nous désirons aviser la population des comtés de

JOLIETTE — L'ASSOMPTION

BERTHIER — MONTCALM

QUE.

Les Métier de la Construction

prendront une semaine de vacances

DU 24 AU 31 JUILLET

N.B. Les services d'urgence seront maintenus par les Maîtres Plombiers et les Maîtres Electriciens.

Cette annonce est payée par l'Association des Constructeurs d'Habitation du district de Joliette Inc.

Plus de 600 inscriptions à Bosco

Election aujourd'hui aux terrains de jeux

La belle température a favorisé l'ouverture des terrains de jeux et les enfants ont fréquenté en grand nombre le terrain Bosco et Maria Goretti ainsi que les parcs locaux. Lundi dernier, les moniteurs et monitrices de ces endroits s'étaient réunis à Bosco afin de prendre connaissance du programme de la saison. Dès le lendemain tous se mirent résolument à la tâche afin de faire un succès des huit semaines de terrains de jeux de la Cité de Joliette.

L'inscription eut lieu à chaque endroit et à Bosco seulement plus de six cents enfants se sont présentés à chaque jour de la semaine dernière.

Le thème de la saison, cette année, illustre deux personnages qui seront constamment reliés aux activités. Les enfants ont déjà rencontré au théâtre de Bosco Kasimir Katastrof et Lilibelle et sont des plus intéressés à les suivre durant la période d'été et à participer à toutes les activités spéciales auxquelles ces deux personnages les inviteront à prendre part.

Cette semaine les élections auront lieu à tous les parcs de la cité ainsi qu'à Bosco. La mise en candidature avait lieu dès lundi dernier à chaque endroit et les discours à l'emporte-pièce des candidats ont eu lieu mardi. La votation a lieu aujourd'hui, mercredi, et les élus accompagnés de tous les enfants se présenteront sur l'Esplanade jeudi, si la température le permet, afin de rencontrer les autorités municipales qu'ils représenteront sur les terrains de jeux. La semaine prochaine sera consacrée aux Olympiques ce qui devrait susciter beaucoup d'intérêt chez la population des terrains de jeux.

Nous invitons tous les jeunes qui ne se sont pas encore présentés aux terrains de jeux à le faire le plus tôt possible afin de profiter du magnifique programme mis de l'avant par le Service de la Récréation de la cité de Joliette.

Au parc Renault

La danse reprend jeudi

Les danses en plein air au parc Renaud reprendront dès jeudi de cette semaine. Un animateur sera présent à cet endroit dès 7 h. 45 afin que la danse débute à 8 h. précises. Les participants pourront s'amuser jusqu'à 10 h..

On sait tout le succès qu'ont remporté ces soirées au cours des années passées et le Service de la Récréation espère avoir la collaboration de tous et chacun afin de faire un succès de cette activité qui attire de nombreux jeunes.

Nous vous donnons donc rendez-vous jeudi soir de cette semaine, au parc Renaud, pour la première soirée de danse en plein air. Ces soirées auront lieu chaque mardi et jeudi à la même heure... Bienvenue à tous!

Trois banlieues s'entendent avec la Cité de Joliette pour l'usage des terrains de jeux municipaux

Trois municipalités de la banlieue joliettaine ont conclu une *entente avec le Service de la Récréation* de la Cité de Joliette afin que les enfants puissent participer aux différentes activités des terrains de jeux municipaux. Il s'agit des municipalités de St-Paul-de-Joliette, St-Charles-Borromée et du Village St-Pierre dont les enfants pourront se rendre au terrain Bosco pour la saison estivale. Le transport par autobus de ces enfants a été organisé par les municipalités concernées et les enfants pourront, dès cette semaine, participer aux différentes activités. Ceci démontre la collaboration qui existe entre la cité de Joliette et les municipalités environnantes.

Le football au "10"

MONTREAL — Au cours de la saison 1967 CFTM-TV, canal 10, à Montréal, télédiffuse 17 joutes de la Ligue Canadienne de Football dont la grande classique annuelle de la coupe Grey. Ces joutes sont également télédiffusées à CFCM-TV, canal 4, Québec et CJPM-TV, canal 6, Chicoutimi.

L'horaire de télédiffusion comprend 13 parties de la saison régulière, tant dans la section ouest que la section est et 3 joutes éliminatoires menant à la coupe Grey.

Toutes les joutes régulières sont présentées le dimanche après-midi sauf les deux premières ainsi que celles du lundi de la fête du Travail et du lundi de l'Action de Grâce.

La joute initiale à l'écran de CFTM-TV, le vendredi soir 11 août, 8 h. p.m. présente la rencontre des Alouettes de Montréal contre les Argonauts, à Toronto. Cette joute sera suivie de la rencontre des Rough Riders d'Ottawa et des Tiger Cats, à Hamilton, mercredi soir 23 août, à 8 h. p.m.

Lors des séries éliminatoires le canal 10 télédiffuse la semi-finale de la section est, la semi-finale de l'ouest et la deuxième rencontre de la semi-finale de l'est.

Ce calendrier de football se terminera par la télédiffusion EN COULEUR de la classique de la coupe Grey, samedi 2 décembre directement du nouveau parc Lansdowne à Ottawa.

Suivez les joutes de la Ligue Canadienne de Football à l'écran de votre canal 10. Plusieurs de ces joutes sont télédiffusées EN COULEUR.

HORAIRE DES JOUTES TELEDIFFUSEES

AOUT

Vendredi 11 — Montréal à Toronto — 8 h. p.m.
Mercredi 23 — Ottawa à Hamilton — 8 h. p.m.

SEPTEMBRE

Lundi 4 — Montréal à Ottawa — 8 h. p.m.
Dimanche 10 — Ottawa à Régina — 4 h. ou 4 h. 30 p.m.
Dimanche 17 — Hamilton à Ottawa — 2 h. p.m.
Dimanche 24 — Toronto à Ottawa — 2 h. p.m.

OCTOBRE

Dimanche 1er — Ottawa à Hamilton — 2 h. p.m.
Dimanche 8 — Winnipeg à Toronto — 2 h. p.m.
Lundi 9 — Hamilton à Regina — 4 h. ou 4 h. 30 p.m.
Dimanche 15 — Vancouver à Hamilton — 2 h. p.m.
Dimanche 22 — Ottawa à Toronto — 2 h. p.m.
Dimanche 29 — Montréal à Hamilton — 2 h. p.m.

NOVEMBRE

Dimanche 5 — Hamilton à Toronto — 2 h. p.m.
Dimanche 12 — Semi-finale de l'Est — 2 h. p.m.
Samedi 18 — Semi-finale de l'Ouest — 4 h. ou 4 h. 30 p.m.
Samedi 25 — 2e joute finale de l'Est — 2 h. p.m.

DECEMBRE

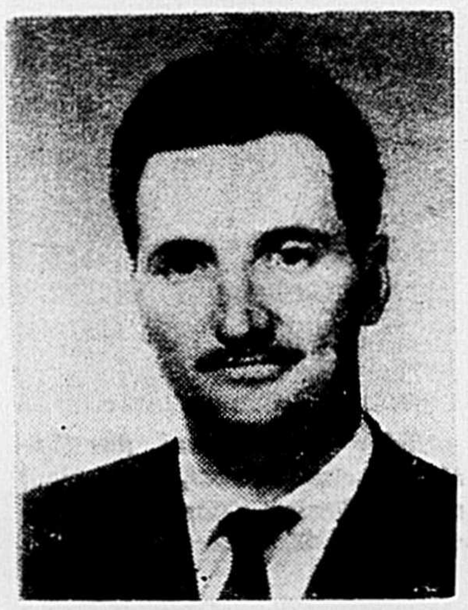
Samedi 2 — Coupe Grey — 1 h. p.m.

Il sera au Christ-Roi la semaine prochaine

Henri Rochon au tennis au parc Ste-Thérèse jeudi

La clinique de tennis du professionnel Henri Rochon se continue cette semaine au parc Ste-Thérèse plus précisément jeudi soir de cette semaine à 7 h. 30 p.m. alors que cette étoile du tennis canadien continuera son cours qu'il a débuté la semaine dernière. La semaine prochaine le populaire tennisman sera au tennis du parc Prévost pour les résidents de la paroisse Christ-Roi pour les deux semaines qui suivront. Le Service de la Récréation désire rappeler aux participants que même si la température est mauvaise ces cours ont lieu le même soir et que tous doivent se transporter à l'aréna local pour la même heure.

Profitez donc de cette innovation du Service de la Récréation qui vous offre ces cours absolument gratuitement . . . Vous ne devriez pas laisser passer cette chance qui s'offre à vous cette année... Bienvenue donc au parc Ste-Thérèse cette semaine et au parc Prévost jeudi prochain.



A la C.S. de St-Lin

Les commissaires d'écoles de Ville des Laurentides, au cours d'une séance spéciale ont nommé M. André Auger à la présidence de la Commission scolaire de cette municipalité pour la prochaine année; de plus, il est délégué à la Commission régionale De Lanaudière de Joliette et directeur à la Fédérares du diocèse de Joliette.

Des représentants de toutes les parties du monde prendront part au "RENDEZ-VOUS 67" conférence internationale de la Croix-Rouge de la Jeunesse, qui aura lieu à Ottawa au mois d'août prochain.

La gamma-globuline est un dérivé du plasma sanguin. Elle sert à la prévention comme au traitement de la rougeole, des oreillons, de la poliomyélite et de l'hépatite infectieuse.

Le camping est populaire à Maria Goretti

Plusieurs familles de Joliette et des environs se sont installées en permanence pour la saison d'été au terrain Maria Goretti, propriété de la Cité de Joliette, et profitent de la belle saison tout en demeurant dans les limites de la cité de Joliette. Nous invitons la population à visiter ce terrain qui n'offre peut-être pas les commodités d'un terrain commercial mais qui est agréablement situé dans un magnifique décor qui permet à ceux qui y demeurent de passer l'été en plein air dans un très beau paysage. Des jeux de camp y sont organisés par les résidents de Joliette et les résidents de l'extérieur peuvent s'y rendre moyennant un léger supplément.

Venez vous rendre compte par vous-même de ce magnifique endroit, situé tout près du club de Golf de Joliette, à une minute du centre de la Cité de Joliette.

Premiers soins en cas d'accidents

La vie saine du camping ne met pas à l'abri des accrocs de santé. Il faut donc savoir réagir et agir si un accident se produit. Exemple:

Brûlure grave. — Ne pas déshabiller le blessé ni toucher à ses brûlures; l'envelopper de pansements ou d'étoffes propres; ne pas lui donner à boire; l'étendre tête basse, le réchauffer, le rassurer pendant le transport dans un centre spécialisé.

Coup de chaleur. — Mettre le malade à l'ombre et au calme, tête surélevée, en position demi-assise; desserrer ses vêtements; lui appliquer des compresses froides sur le visage et sur le cou; lui faire boire, par petites gorgées, de l'eau salée et sucrée.

Fracture. — En attendant le médecin, immobiliser le membre touché à l'aide d'attelles, de planchettes, etc., fixées par

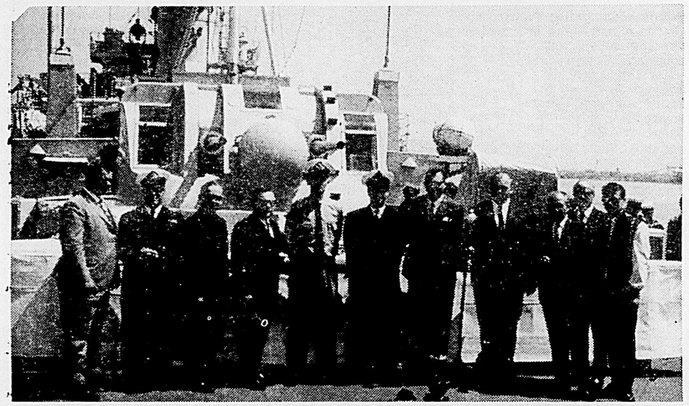
(A suivre à la page 8)

Impressions de qualité
L'ACTION POPULAIRE

OPERA DIAMOND LTÉE
La plus grosse bijouterie à prix de gros au Canada
Bagues à diamants – Montres – Bijoux or 14-18 K
Cadeaux de tous genres – Verrerie – etc.
Visites le soir sur rendez-vous
Chaque achat de $5 vous donne droit au tirage de 2 montres OPERA
LE TIRAGE AURA LIEU LE 2 SEPTEMBRE 1967
Jean B. Roy Enr. — Distributeur autorisé — 116, rue St-Paul
Tél. 756-0233



On jase avec le Commandant I. Wicky, commandant du destroyer Kootenay: M. Paul Gendron, le lieutenant Pierre Beaudry, M. Gaston Champoux et M. Jean Croisetière.



Sur le pont du Kootenay les officiers de la Ligue Navale de Joliette: M. Georges Roy, trésorier, le sous-lieutenant Robert Diguer, le R.P. Rolland Brunelle, c.s.v., M. l'échevin René Chaput le lieutenant Jacques Duval, le lieutenant Pierre Beaudry, officier commandant des Cadets de Joliette, M. Maurice Rivest, M. Paul Gendron, président, M. Gaston Champoux, M. Guy Gaudet, secrétaire, et M. Jean Croisetière.

Les Cadets de la Marine de Joliette croisent sur le St-Laurent à bord du destoyer Kootenay

Grâce au capitaine Charles Larose de la Marine Royale Canadienne, qui dernièrement présidait la revue des cadets de Joliette, ces derniers ont pu profiter d'une magnifique croisière de Montréal à Trois-Rivières à bord du destroyer H.M.C.S. KOOTENAY. Embarqués du quai, près de la Place d'Accueil, les cadets purent prendre le dîner à bord et la fanfare du R.C.S.C.C. fit les frais de la musique. Les membres de la Ligue Navale de Joliette ainsi que les officiers qui accompagnaient le groupe et les cadets purent visiter ce bateau de fond en comble et examiner les différentes installations de radar.

Lors de l'arrivée du destroyer à Trois-Rivières une surprise attendait les visiteurs. La fanfare du R.C.S.C.C. Radisson et la garde d'honneur de ce même corps qui attendaient sur les quais pour saluer l'arrivée du bateau et de ses occupants par une musique appropriée. Tous furent satisfaits de cette journée agréable à bord d'un navire de guerre pour la première fois. Ils furent à même de constater la discipline qui règne à bord d'un tel bateau.

Le président de la Ligue Navale de Trois-Rivières, M. Marcel Chaussé, ainsi que le commandant, le Lieutenant Dave Levasseur étaient présents avec quelques officiers de l'unité. Ils profitèrent de cette visite pour montrer aux cadets joliettains un camp permanent des cadets de la Marine situé à Pointe-du-lac à environ huit milles de Trois-Rivières; ceci donna l'idée aux cadets locaux d'en avoir un semblable et, depuis leur arrivée, c'est au terrain Bosco, sur une pointe de terre jusqu'ici inoccupée que les cadets travaillent à monter eux-mêmes un camp permanent qui leur permettra de passer eux aussi un été agréable tout en profitant du plein air.

Trois cadets ont quitté la semaine dernière pour une période de sept semaines, au H.M.C.S. CORNWALLIS, à DIGBY en NOUVELLE-ECOSSE où ils poursuivront un cours spécial afin de se qualifier pour un plus haut grade avec les cadets à leur retour. Quelques cadets se dirigeront vers KINGSTON pour le camp d'été qui aura lieu au mois d'août.

Ce soir, les cadets se rendent au Camp des Enfants Infirmes de St-Alphonse où ils ont participé à une parade afin d'agrémenter le séjour des enfants de cet endroit.

Les cadets de Joliette sont en grande demande et quelle ne fut pas la surprise du président de la Ligue Navale, M. Paul Gendron, de recevoir une demande de Sept-Iles afin de participer à l'ouverture du Vieux Fort, à l'occasion de l'année centenaire. A cette occasion la Caravane du Centenaire, qui passait à Joliette dernièrement, sera sur les lieux et notre fanfare représenterait notre ville en étant le corps musical officiel à ces représentations. On étudie la possibilité de se rendre dans la capitale de la Côte Nord pour le début d'août.

Premiers soins...

(Suite de la page 7)

des liens suffisamment serrés n'appuyant pas sur la fracture.

Hémorragie artérielle. — Poser un garrot entre la plaie et le coeur (noter l'heure pour la préciser au médecin) et conduire d'urgence à l'hôpital; pour éviter le risque de gangrène, ne pas laisser le garrot sans le desserrer très lentement toutes les demi-heures.

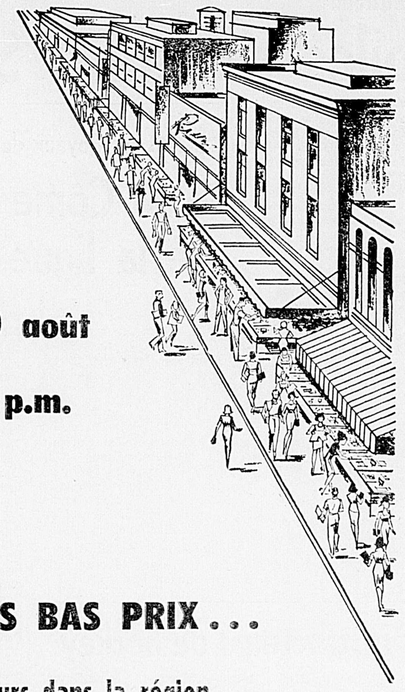
Syncope. — En attendant le médecin, étendre le malade tête basse, pieds surélevés; le gifler avec une serviette humide; mettre des compresses chaudes sur la région du coeur et de l'estomac.

Morsure de vipère — Faire saigner la plaie (sans sucer ni débrider); désinfecter; étendre et réchauffer le blessé (café, thé forts); faire le plus rapidement possible une piqûre de sérum antivenimeux.

(Extrait du 3e volume de "l'Encyclopédie pratique Larousse".)

Les Sociétés canadienne et américaine de la Croix-Rouge ont une entente réciproque qui leur permet de fournir gratuitement des transfusions de sang aux touristes qui peuvent en avoir besoin au cours d'un voyage dans le pays voisin.

MAGASINEZ
A JOLIETTE
Le JEUDI SOIR à compter du 10 août



Nos magasins SERONT OUVERTS jusqu'à 10 heures p.m.

OBTENEZ

MEME CHOIX... MEME QUALITE... MEMES BAS PRIX...

MEILLEUR SERVICE que n'importe où ailleurs dans la région

Cette publicité est payée par les marchands suivants:

ENCOURAGEZ-LES

MAGASIN 5-10-15c
F. W. Woolworth & Co. Ltd
A. FORGET, GERANT
44 sud, Place Bourget

MERCERIE
Roger Coutu
22 sud, Place Bourget Tél. 753-5945

CORSETERIE
MARIE-ANYSE ENRG.
MLLE ANYSE POITRAS, PROP.
115, rue St-Paul Tél. 753-7925

Maurice Gabah
2e et 3e étages
432, rue Notre-Dame Tél. 756-8373

R. DUPUIS ENRG.
MEUBLES — ACCESSOIRES ELECTRIQUES
38 nord, Place Bourget Tél. 756-4977

Gisèle MODES
509, rue Notre-Dame Tél. 753-5351

La Galerie
CONFECTION POUR DAMES
425-A, rue St-Viateur Tél. 753-7151

Mercerie de Lanaudière
539, rue de Lanaudière Tél. 756-8810

United 5¢ to $1.00 stores of Canada Ltd.
G.-E. GOUDREAULT, GERANT
60 sud, Place Bourget



LA BOUTIQUE marie Josée
LINGERIE POUR DAMES
JOLIETTE, PQ
ENRG
425, RUE NOTRE-DAME TEL. 753-9414

Ste-Elisabeth

MARIAGES:

FORGET — LEFEBVRE

D.N.C. — Le 1er juillet, à Ste-Thérèse de Joliette, M. Jacques Forget, fils de M. et Mme Paul-René Forget (Alice Desrosiers) de Ste-Elisabeth à Mlle Liette Lefebvre, fille de M. et Mme Alcide Lefebvre (Simonne Jetté). Témoins, les deux pères.

FERLAND — MICHAUD

A la paroisse de Ste-Marthe de Montréal, le 8 juillet, M. Fernand Ferland, fils de Philémon Ferland et de feu Marie-Anne Olivier de Ste-Elisabeth, et Mlle Rita Michaud, fille de feu Philippe Michaud et de Alice Desjardins de Matane.

DUCHARME — WINTGENS

A Ste-Elisabeth, le 8 juillet, Agnès Ducharme, fille de Jules Ducharme et de Irène Allard de cette paroisse et Gerd Ulrich Wintgens, fils de Geahurd Wintgens et de feu Annette Vorlierg de Diusburg, Allemagne.

BAPTEME:

Le 2 juillet, Joseph, Luc, Daniel, né le 2 juin à l'hôpital St-Eusèbe, enfant de André Houde (Louise Côté). Parrain et marraine, M. et Mme A. Houde, oncle et tante de l'enfant.

VOYAGE:

Mercredi, le 5 juillet dernier, avait lieu le voyage organisé par l'A.F.E.A.S., qui consistait en une visite d'une journée (et d'une nuit) à l'Expo 67. L'autobus était rempli à sa capacité, soit environ 45 personnes y participaient. Tout le monde semble avoir fait un bon voyage. Une lacune cependant empêcha quelque peu un complet plaisir de cette journée. L'autobus ne s'était pas installée tel qu'il avait été entendu. Toutes les dames s'étaient rendues au lieu prévu, à la fin de la soirée, pour attendre l'autobus pour le retour. Mais surprise, un appel fait à Joliette par les organisatrices quelque temps après les minutes d'attente fit découvrir que le moyen de transport n'avait pas été retenu pour le retour. Fait curieux, c'est que le tout était payé à l'avance. Ce moyen de transport par autobus, c'était la Compagnie de Transport Provincial et à ce qu'on nous a dit, le responsable de cette compagnie à Joliette n'avait pas signalé sur le tableau de bord que l'autobus devait se rendre sur le terrain de l'Expo. Par conséquent, les voyageurs en ont été quitte pour attendre là bas et revenir avec une couple d'heures de retard. Heureux qui comme Ulysse a fait un bon voyage. Ceci nous rappelle un peu le voyage fait d'y a quelque 15 ans par les loisirs avec l'abbé Roy à une joute de hockey au Forum, alors qu'il nous a fallu attendre de 10 h. à 2 h. p.m. à un froid de quelques degrés sous zéro. Cela se passait au temps de la défunte Compagnie Desmarais.

HAUTERIVE:

Bien qu'il soit en peu tard, il nous fait plaisir de signaler le voyage de M. le curé A. Allard, aux environs de Hauterive, à l'occasion de la fête de la Confédération. M. le curé est allé marier un neveu dans ce coin de terre.

Je l'ai fait imprimer à
L'Action POPULAIRE

Ligue de balle molle Joliette-Montcalm

Partie d'étoiles samedi à Saint-Côme

Les clubs de la Ligue de balle-molle Joliette-Montcalm ont accepté de prendre part aux festivités du Centenaire de la paroisse de St-Côme et de disputer la partie d'étoiles annuelle du circuit à St-Côme, samedi le 15 juillet prochain, à 3 h. Les Etoiles Volantes ont d'ailleurs remporté le championnat l'an dernier et, à ce titre, reçoivent les vedettes des autres clubs du circuit.

Guy Chevrette dirigera l'équipe des champions. Il compte sur la tenue du vétéran Denis Gaudet *au monticule* et du jeune François Lajeunesse pour mâter les cogneurs des Etoiles et s'assurer une victoire qui signifierait l'assurance du championnat de la saison pour son club.

Les Etoiles Volantes seront au grand complet pour cette partie. Denis Lamarre, Rénald, Marcel et Raymond Thériault, Denis Baillargeon appuieront de leur puissance offensive la tenue défensive de leur équipes.

Jacques Racette, des Castors de Crabtree, assisté de Jacques Dauphin, de St-Norbert, pilotera le club des Etoiles.

Denis Lachapelle, de St-Liguori, sera probablement le lanceur débutant. Racette, Roger Bourgeois, de Rawdon, et J.-C. Trudel, de St-Jacques, seront prêts à la relève.

Derrière le marbre, Yvon Chaput, de Crabtree, et Gilles Breault de Rawdon, se partageront la tâche.

L'alignement des Etoiles comprend aussi les noms suivants: 1er but: Réjean Pauzé, Crabtree, et André Lajoie, Rawdon; 2e but: Michel Laporte, St-Norbert et Pierre Desjardins, St-Jacques; 3e but: Roch Parent, Crabtree, Jean Gagnon, St-Liguori et Laurent Coulombe, St-Norbert; arrêt-court: Pierre Gagnon, St-Liguori, J.-Pierre Chartrand, St-Norbert; champ gauche: Michel Chevalier et Jacques Amyot, Crabtree; champ centre: Michel Sourdif, St-Liguori et Denis Rivest, Crabtree; champ droit: Raymond Melançon, St-Jacques et Pierre Richard, St-Liguori.

On s'attend à une joute constestée qui constituera un des meilleurs spectacles de la saison dans cet important circuit rural de balle-molle.

En battant les Royaux de St-Liguori 17-1

Le St-Côme remonte en tête de la ligue Joliette-Montcalm

En battant facilement les Royaux de St-Liguori 17-1 et en *gagnant, en soirée*, une partie devancée contre le St-Jacques, les Etoiles Volantes de St-Côme sont remontés en première position du circuit Gaby Dénommé.

Denis Gaudet, en remportant deux victoires, s'est affirmé comme le meilleur lanceur de la Ligue. Il possède jusqu'ici une fiche de 7 victoires contre 2 défaites. A St-Liguori, Gaudet l'a emporté sur son éternel rival, Denis Lachapelle.

L'unique point des Royaux a résulté d'un coup de circuit de Pierre Gagnon.

A St-Jacques, en soirée, Denis Gaudet a eu le meilleur sur Marcel Arcand dans un duel de lanceurs. Le St-Côme a gagné 8 à 6. Cette partie devait être jouée le 30 juillet prochain.

A Crabtree, avec Jacques Racette au monticule, les Castors l'ont emporté 8 à 6 sur le St-Norbert. C'était la cinquième victoire de Jacques Racette. Dauphin a subi son septième revers.

Le St-Jacques a écrasé le Rawdon 19 à 5. Des circuits de Pierre Desjardins et de Marc Desroches ont aidé Réal Beaudry a remporté son troisième gain de la campagne. Roger Bourgeois a été le lanceur perdant.

Prochaines parties

Le calendrier de la semaine prochaine, outre la partie d'étoiles disputée samedi après-midi à St-Côme, annonce pour dimanche prochain, 16 juillet, les parties suivantes:

Rawdon à St-Côme
Crabtree à St-Jacques
St-Liguori à St-Norbert.

Les joutes du 2 juillet, qui ont cédé le pas au Tournoi annuel de la Ligue, sont encore à reprendre. Elles doivent opposer Crabtree à St-Côme, St-Liguori à St-Jacques et Rawdon à St-Norbert.

Selon les règlements du circuit ces joutes doivent être reprises après entente entre les dirigeants des équipes en cause.

CLASSEMENT

	G	P	Pour
St-Côme	12	4	750
St-Liguori	11	4	688
Crabtre	10	5	666
St-Norbert	5	10	333
Rawdon	4	11	266
St-Jacques	4	12	250

LES LANCEURS

	G	P	Moy
Robert Robert	3	0	1000
Denis Gaudet	7	2	777
Jacques Racette	5	2	714
F. Lajeunesse	5	2	714
Denis Lachapelle	8	4	666

Huit stages pour les instructeurs de hockey

L'école de formation de l'Association canadienne de hockey amateur présentera, cette année, son 5e stage de perfectionnement pour instructeurs de hockey. Contrairement aux années passées, l'école de formation évoluera selon une nouvelle formule à savoir qu'elle ira vers les instructeurs plutôt que d'inviter ces derniers à venir vers elle.

Donc, huit stages seront organisés dans 8 centres différents de la belle province. Tous ces stages sont financés avec l'aide du conseil national de la santé physique et du sport amateur. Les cours seront donnés par des diplômés de l'école de formation qui seront aidés par certains professeurs de l'école dont Gaston Marcotte.

Le comité régional de formation a fixé l'endroit des différents stages comme suit:
29-30 sept., 1er oct: Saguenay-Lac St-Jean: Arvida (foyer des loisirs; 15-16-17 sept.: Québec: aréna de l'O.T.S.; 22-23 sept.: Rivière du Loup: foyer-patro; 29-30 sept. 1er oct.: Sherbrooke: palais des sports; 8-9-10 sept.: Trois-Rivières: Colisée Trois-Rivières; 25-26-27 août: Hull-Ottawa: aréna de Hull; 8-9-10 sept.: Laval: centre sportif de Laval; 8-9-10 sept.: Montréal: centre sportif de l'U. de M.

Chacun de ces stages sera d'une durée de 3 jours, soit du vendredi matin au dimanche soir. Les frais d'inscription ont été fixés à $10.00.

Tous les instructeurs de hockey qui seraient intéressés à s'inscrire au stage se trouvant dans leur région peuvent s'adresser à:

Hull-Ottawa: M. Pierre Gagné, 884 rue Charleswood, Ottawa.

Trois-Rivières: M. André Brousseau, 1012 Saint-Julie, TroisRivières.

Québec: M. Léonard Lemieux, 635 est, 62e rue, Charlesbourg, Qué. 7.

Rivière-du-Loup: M. J.-Claude Lepage, 80 rue Frontenac, Rivière-du-Loup.

Sherbrooke: M. Jean-Guy Dion, 302 St-Michel, Sherbrooke.

Saguenay-Lac St-Jean: M. Raymond Caron, dépt. des loisirs, C.P. 40 Kénogami.

Montréal: M. Claude Chapleau, 265 ouest, Mont-Royal, Montréal.

Laval' M. Donat Morais, 2615 Blainville-Duvernay, Laval.

Ou au secrétariat général:

Ecole de formation de l'Association canadienne de hockey amateur, a.s. Direction des sports, C.P. 6128 Montréal 26., Tél.: 733-9002.

Balle molle

Ligue bantam

Depuis jeudi soir dernier, la ligue est réduite à trois équipes. En effet, le club Christ-Roi, pour la deuxième joute de suite, ne s'est pas présenté sur le terrain.

Lundi soir:

Cathédrale: 21 points vs St-Pierre: 8 points. Lanceur gagnant: André Beauséjour. Lanceur perdant: Alain Beaudry.

Le club St-Jean-Baptiste gagne par défaut sur le Christ-Roi. Lanceur gagnant: Michel Leduc.

Jeudi soir:

St-Pierre: 6 points vs St-Jean-Baptiste: 5 points. Lanceur gagnant: Gilles DeGrandpré. Lanceur perdant: Michel Leduc.

Cathédrale vs Christ-Roi. Le club Cathédrale gagne par défaut. Lanceur gagnant: André Beauséjour.

CLASSEMENT

Equipes	G	P	N	T
Cathédrale	7	1	1	15
St-Pierre	6	2	1	13
St-Jean-Baptiste	2	5	2	6

Mercredi, le 19 juillet prochain

Richard Messier et Bob Leblanc à Joliette

Richard Messier, accompagné de son receveur Bob Leblanc, seront à Joliette mercredi soir prochain à 8 h. 30 p.m. pour disputer une joute hors concours contre les Etoiles de Joliette. A cette occasion l'équipe de l'as-lanceur sera formée de seulement 4 joueurs. Jean Lafrenière et Jos Benoît, qui formaient anciennement équipe avec les 4 As Molson, compléteront le club.

Tout le monde se souvient des prouesses de l'as lanceur Richard Messier lors du tournoi régional Labatt 50, alors qu'il avait lancé une partie sans point ni coup sûr contre les Etoiles du Rawdon Inn. géré par l'instructeur Gaby Dénommé. Bob Leblanc avait cogné deux coups sûrs en trois présences au bâton.

Lors de la grande finale à Hull, en septembre dernier, Richard Messier ainsi que Bob LebJanc avaient permis aux Etoiles de Joliette de se rendre en finale contre le club Lambert de Hull. A cette occasion Richard avait remporté deux victoires et subi une défaite en finale tout en retirant trente-neuf frappeurs sur trois prises. Tandis que Bob Leblanc permettait aux Etoiles de Joliette de passer en finale en tapant un formidable coup de circuit à la douzième manche.

Les amateurs de fastball sont invités à voir ce que les Etoiles de Joliette feront contre leurs coéquipiers des tournois provinciaux mercredi soir le 19 juillet, à 8 h. 30 p.m. C'est une joute à ne pas manquer.

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE LANAUDIERE

Demande de soumissions

La Commission scolaire régionale Lanaudière recevra jusqu'à 3 h. p.m. heure avancée, mardi le 25 juillet 1967; des soumissions pour différents sous-contrats se rapportant à la construction d'une école de 20 classes avec salle de groupement, devant être érigée sur le terrain du Campus de l'école Thérèse-Martin, pour le compte de la Commission scolaire régionale Lanaudière.

Ces soumissions devront être scellées et adressées à M. Jean-Guy Nadon, secrétaire-trésorier, Commission scolaire régionale Lanaudière, 333 rue Sir Mathias-Tellier, Joliette.

Les sous-contrats en cause sont: Plomberie — Chauffage — Ventilation — Electricité — Maçonnerie — Couvertures — Peinture — Couvre planchers — Tuile.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un bon de garantie de soumission ou d'un chèque accepté équivalent à dix pour cent (10%) du montant de la soumission.

Les soumissionnaires pourront se procurer les documents de soumission au bureau des Architectes et ingénieurs, 175 rue de Salaberry, Joliette.

La Commission scolaire régionale Lanaudière ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Jean-Guy Nadon, secrétaire-trésorier

Pour une BONNE VOITURE USAGEE

Meilleurs prix — meilleures conditions — pleine garantie 100%

LE PLUS GRAND CHOIX DE LA REGION

Rendez-vous chez

GREGOIRE AUTO ne possède qu'un seul terrain, toujours au même endroit à St-Ambroise-de-Kildare.

EMILIEN Gregoire AUTO ST-AMBROISE

Appelez 756-1691 — 756-1692

Une visite vous convaincra

Ligue Laurentienne de balle molle

Partie décisive: St-Liguori vs Ste-Marcelline

Les Montagnards de Ste-Marcelline et les Royaux de St-Liguori, qui ont terminé la saison régulière sur pied d'égalité, joueront une partie décisive, dimanche après-midi, à 2 h., pour déterminer le championnat de la saison régulière. Cette décision a été prise, hier soir, au cours d'une assemblée des directeurs de la Ligue Laurentienne.

Les semi-finales débuteront dimanche soir. Le club champion jouera contre les Etoiles de Ste-Mélanie et le club passé deuxième jouera contre le Thériault de Montcalm qui a fini en quatrième place. Ces séries sont de trois de cinq et se joueront en programme double, le dimanche.

CLASSEMENT FINAL

	G	P	Pour.
St-Liguori	9	1	.900
Ste-Marcelline	9	1	.900
Ste-Mélanie	5	5	.500
Montcalm	4	6	.400
St-Alphonse	3	7	.300
Ste-Béatrix	0	10	.000

St-Liguori a terminé sa saison avec la neuvième victoire de Richard Larivière et les Royaux qui ont gagné 10 à 2 contre les Castors de St-Alphonse. Roger Gaudet a subi l'échec.

Les Montagnards de Ste-Marcelline ont remporté deux victoires pour rejoindre les Royaux en tête. Claude Langevin a remporté les deux joutes. Aidé d'un coup de circuit de Michel Stafford il a gagné 18-13 contre le Montcalm Yves Lanoix a été le lanceur perdant.

En soirée, Langevin a aidé sa propre cause d'un circuit pour battre les Etoiles de Ste-Mélanie 9 à 6 aux dépens d'Alain Bruneau.

Les Etoiles de Ste-Mélanie ont gardé la troisième place en battant les Lions de Ste-Béatrix 19 à 5. Claude Langevin, qui a cogné un circuit de même que Réjean Lajeunesse, a remporté son cinquième gain. Alain Bruneau a subi l'échec.

Le Club de camping et caravaning Lanaudière ira à St-Cléophas

Le club 3CL s'est rendu à St-Boniface, au lac Bonenfant où 85 personnes ont campé en fin de semaine. Les membres ont été très satisfaits des nombreux avantages que comporte ce terrain. En plus de fournir le bois pour le feu de camp, M. Bonenfant a fait un tirage parmi les membres du club et le gagnant s'est vu remettre le montant de sa facture. C'est Réal Allard qui fut chanceux; il avait payé pour une semaine. Le propriétaire avait aussi organisé la messe sur le terrain pour accommoder les nombreux campeurs.

Le chef de camp, Jean-Claude Forget, était très heureux de la réussite. Il a remis le prix de la maman de la fin de semaine à Mme Gilles Germain. Un tournois de pétanque a été organisé et les gagnants furent Mme Lauréat Tessier et Mme Marcel Landreville; un prix fut offert par Mme Réal Allard. Félicitations.

Le dimanche, plusieurs campeurs ont vu une parade d'environ vingt Gardes d'honneur à Shawinigan; ce fût des plus intéressant. Le gagnant du tirage offert par Réal Allard a été Romain Barette.

La semaine prochaine, les 15 et 16 juillet, le 3CL sera au Globe trotteur à St-Cléophas où le chef de camp sera M. Gilles Germain. Ce dernier vous invite en grand nombre. Pour les adultes un concours de pêche sera organisé. Qui prendra la plus grosse truite?

B. Bellemare, publ.

21, 22, 23, juillet

Circuit de Golf O'Keefe au Club de Golf de Joliette

Les activités du circuit de golf O'Keefe se poursuivront dans la région de Joliette, vendredi, samedi et dimanche, les 21, 22 et 23 juillet, alors que le troisième tournoi pro-amateur de la saison se disputera au Club de golf de Joliette.

Les golfeurs amateurs désirant prendre part à ce tournoi doivent s'inscrire avant vendredi, le 14 juillet et tous les amateurs en passession d'une carte certifiée de handicap d'un club reconnu du Québec, peuvent y participer.

Les formules officielles d'inscription sont disponibles aux différents clubs de golf de la province.

Au tournoi de Joliette, toutes les classes de la division des dames joueront le vendredi, 21 juillet, les classes B et C chez les hommes, le samedi, 22 juillet, tandis que ceux de la classe A joueront le dimanche, 23 juillet, immédiatement suivis par les professionnels.

Baseball

Ligue pee wee

Mardi soir:

St-Pierre: 10 points, 12 coups sûrs, 3 erreurs vs Ste-Thérèse: 5 points, 6 coups sûrs, 4 erreurs. Lanceur gagnant: Robert Houde. Lanceur perdant: Bernard Brazeau.

Cathédrale: 7 points vs St-Jean-Baptiste: 5 points.

A la suite de ces deux joutes, les autres équipes de la ligue ont découvert que le club Cathédrale alignait des joueurs trop âgés depuis le début de la saison régulière. En effet, la limite d'âge est de 14 ans au 1er janvier 1968. En conséquence, toutes les joutes que le club Cathédrale a disputées depuis le début de la saison seront annulées et perdues par défaut.

Jeudi soir:

Cathédrale: 10 points vs Ste-Thérèse 0. Lanceur gagnant: Jacques Tessier. Lanceur perdant: Luc Borduas.

St-Pierre: 9 points vs St-Jean-Baptiste: 8 points: Lanceur gagnant: Robert Houde. Lanceur perdant: Serge Perreault.

Mercredi soir:

Les clubs St-Jean-Baptiste et Ste-Thérèse ont repris la joute du 22 juillet.

La victoire est allée au club St-Jean-Baptiste par le compte de 13 à 0.

Lanceur gagnant: Richard Gauthier. Lanceur perdant: Mario Valois.

Equipes	G	P	Tot.
St-Pierre	6	0	12
St-Jean-Baptiste	3	3	6
Ste-Thérèse	2	4	4
Cathédrale	1	5	2

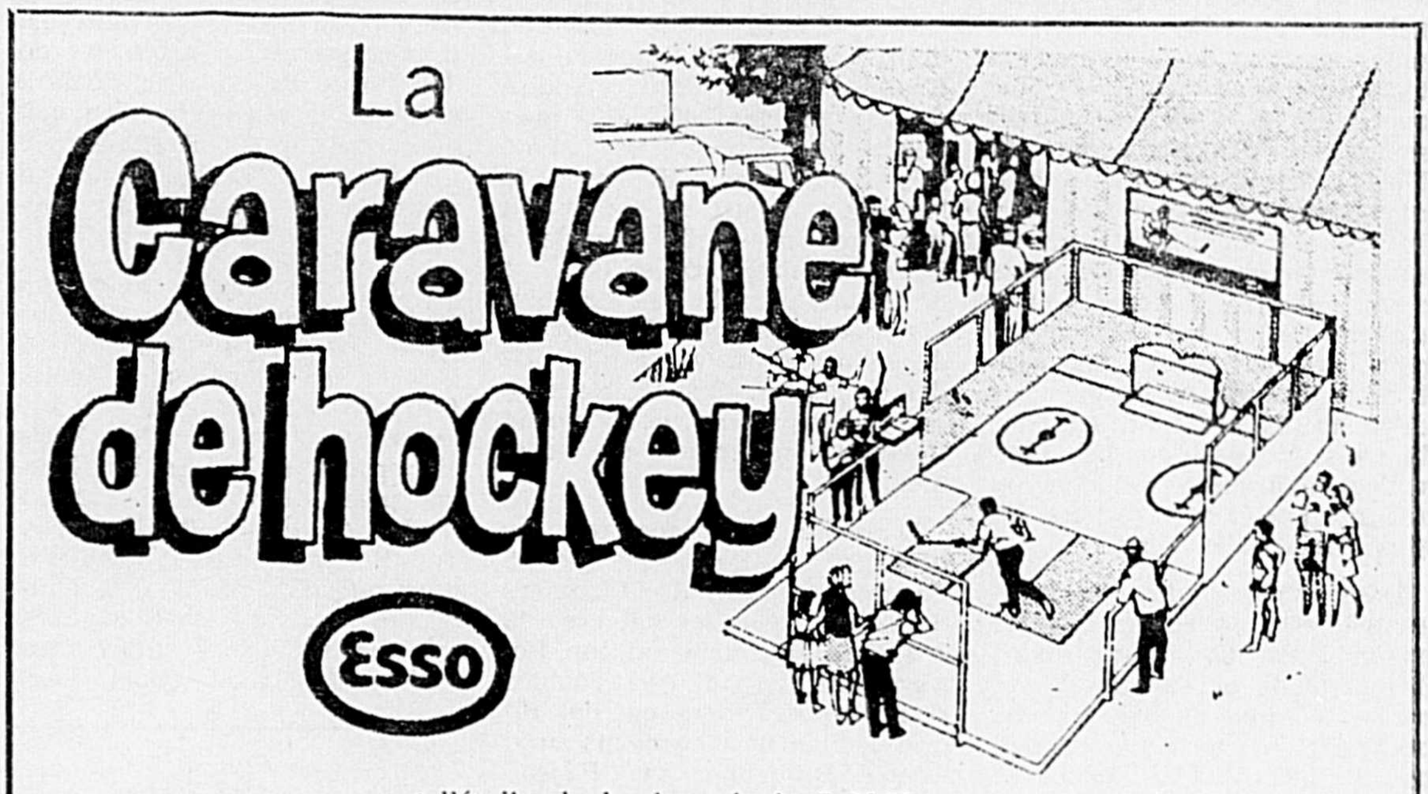
Contre les risques d'asphixie

La moindre concentration gazeuse fait se contracter les feuilles de tomate, et la tomate elle-même se décolore à vue d'oeil.

Au dire des experts, la tomate serait cent fois plus sensible que le nerf olfactif de l'homme.

Servira-t-elle, un jour prochain, à détecter les risques d'asphyxie dans les sous-marins atomiques?

(Information Larousse).



et l'étoile de hockey de la L.N.H.

GILLES TREMBLAY

SERONT A

L'ARENA DE JOLIETTE

LES 13, 14, 15 JUILLET

Voici l'occasion de faire connaissance avec une célébrité de la L.N.H... de participer au fabuleux jeu de hockey Esso... de visiter l'attrayante exposition sur le hockey et de découvrir tout ce qu'il y a de plus nouveau et de plus moderne en fait D'ÉQUIPEMENT DE CHAUFFAGE DOMICILIAIRE. C'est ce que vous réserve l'extraordinaire Caravane de hockey Esso. Soyez là et participez au concours de hockey "Voyages" Esso. Ne manquez pas cet événement d'importance!

FAITES LA CONNAISSANCE DE L'ÉQUIPE DE CHAUFFAGE ESSO

VOYEZ CE QU'IL Y A DE PLUS NOUVEAU et de plus moderne en fait D'ÉQUIPEMENT DE CHAUFFAGE DOMICILIAIRE et faites connaissance avec votre équipe de chauffage Esso qui vous donnera des renseignements complets sur l'équipement qui vous intéresse le plus.

Devenez un "FRANC TIREUR ESSO"

Voyez à quelle vitesse vous pouvez lancer une rondelle vers le but! Mesurez la rapidité de votre lancer. Cette vitesse sera imprimée sur un bouton que tous pourront voir! Les meilleurs francs tireurs de la semaine recevront le trophée rondelle d'or.

Gagnez un voyage d'une semaine pour deux dans l'une des douze villes de la L.N.H. de votre choix!





De plus amples renseignements à la Caravane de hockey Esso VOYEZ



FLORENT MOREL
Téléphone 753-3775
145, Jetté
Joliette



GILLES LAFORTUNE LTEE
Téléphone 753-5660
137, Gouin Joliette

Ligue Centrale de fastball

Les Mets remontent en première place

Avec trois parties à jouer d'ici la fin de la saison, les Mets du gérant Serge Desmarais sont remontés seuls en première position de la ligue Centrale avec avec victoire de plus que leurs plus sérieux adversaires, les Francs-Copains de Molson. Les deux clubs se rencontreront une seule fois d'ici la fin, soit lundi soir prochain et une victoire pour les Mets serait décisive, alors qu'une victoire pour les Francs-Copains pourrait causer une égalité en tête de la ligue. Les deux autres clubs luttent pour la troisième position. Les Chevaliers sont en 3e position ayant remporté une victoire de plus que les Pionniers.

Dans une joute des plus mouvementées, les Francs-Copains ont subi une défaite aux mains des Mets de la Taverne Windsor au compte de 3 à 1, mercredi dernier, au stade municipal. Le gérant Luc Ferland a du revêtir l'uniforme, après que Michel Beaudry et Roger Corriveau eurent été expulsés du jeu par l'officiel de la rencontre. C'était la 4e fois en deux joutes qu'un joueur des Francs-Copains était expulsé du jeu par les officiels dont Corriveau pour la deuxième fois. Jean-Yves Raynault, le lanceur gagnant, qui fut atteint par une dure balle frappée à la 2e manche, a cogné un coup de circuit pour le dernier point des siens. Michel Desmarais, du même club, y est allé de deux simples. Claude Nadeau, le lanceur perdant, et Raymond Boisvert, ont cogné des doubles.

Dans l'autre rencontre, les Chevaliers O'Keefe ont profité de cinq erreurs des Pionniers de Labatt, pour les vaincre 10 à 1. Luc Ducharme et Ian Boright ont frappé les doubles pour les Chevaliers qui ont réussi seulement cinq coups sûrs. Simon Bordeleau et Réjean Forget ont également réussi des doubles pour les Pionniers, qui étaient privés des services de trois réguliers; en effet les Hétu, Coulombe et Demers ne prisent guère les arbitres de Joliette et ils auraient déclaré qu'ils ne reviendraient au jeu qu'avec la venue d'officiels de l'extérieur. Marcel Bonin a remporté la victoire au dépens de Michel Laporte.

Lundi soir dernier, Les Mets de la taverne Windsor ont remporté une victoire serrée de 6 à 5 sur les Chevaliers O'Keefe. Les Mets ont profité de sept erreurs pour quatre de leurs cinq points et la victoire; l'autre point étant réussi sur un triple de Paul Prud'homme. Ted Heegan, des Chevaliers, y est allé d'un double à la quatrième manche. Les Chevaliers ont obtenu 5 coups sûrs contre seulement quatre pour leurs adversaires. Jean-Yves Raynault, avec neuf retraits sur trois prises, a remporté la victoire et Etienne Tellier a subi la défaite.

Dans la 2e joute, Claude Nadeau n'a accordé que deux coups sûrs pour procurer une victoire de 11 à 0 aux Francs-Copains sur les Pionniers, dans une joute monotone. Trudel, Desrochers et Boisvert avec chacun un triple, ont conduit l'offensive de douze coups sûrs du Molson. Michel Laporte le seul lanceur disponible depuis le départ de Bonin, a subi la défaite pour les Pionniers qui sont passablement en difficultés avec leurs joueurs et heureusement que la saison tire à sa fin car les plus braves qui restent pourraient trouver le temps passablement long d'ici la fin de la campagne.

Mercredi prochain (ce soir) en raison de la joute hors concours entre les 4 Chevaliers O'Keefe et les Etoiles de la ligue Centrale, il n'y aura pas de joutes présentées, mais lundi prochain, à 7 h. 15, les Mets de la Taverne Windsor pourront donner le coup de grâce aux Francs-Copains de la Molson, en ce qui a trait à la 1ère position, alors que ces deux se rencontreront dans une joute qui promet beaucoup d'action vu la grave rivalité qui existe entre ces derniers. L'autre joute opposera les Pionniers Labatt aux Chevaliers O'Keefe.

CLASSEMENT

	G	P	Pour
Mets	11	4	.733
Francs Copains	10	5	.666
Chevaliers	5	10	.333
Pionniers	4	11	.267

A la piste Kildare de St-Ambroise

Devant 400 spectateurs, Charmante, Blondinette, Pontiac JR, Coco Mostard, et Silver Satin triomphent

St-Ambroise — C'est par une température ensoleillée que 15 poneys ambleurs et trotteurs ont couru devant plus de 400 sportifs venus assister au 3e programme de courses pour poneys à la Piste Kildare de St-Ambroise dans le comté de Joliette.

Les résultats des 3 courses au programme du 9 juillet sont les suivants: à la première épreuve, CHARMANTE, propriété de Rosaire Dubeau de Berthier, et conduite par son propriétaire a remporté les honneurs du 1er hit en 2 min. 22 sec. Au 2e hit, une protégée de M. Alban Hétu de St-Ambroise, BLONDINETTE, conduite par M. A. Hétu, a terminé la distance en 2 min. 17 sec.

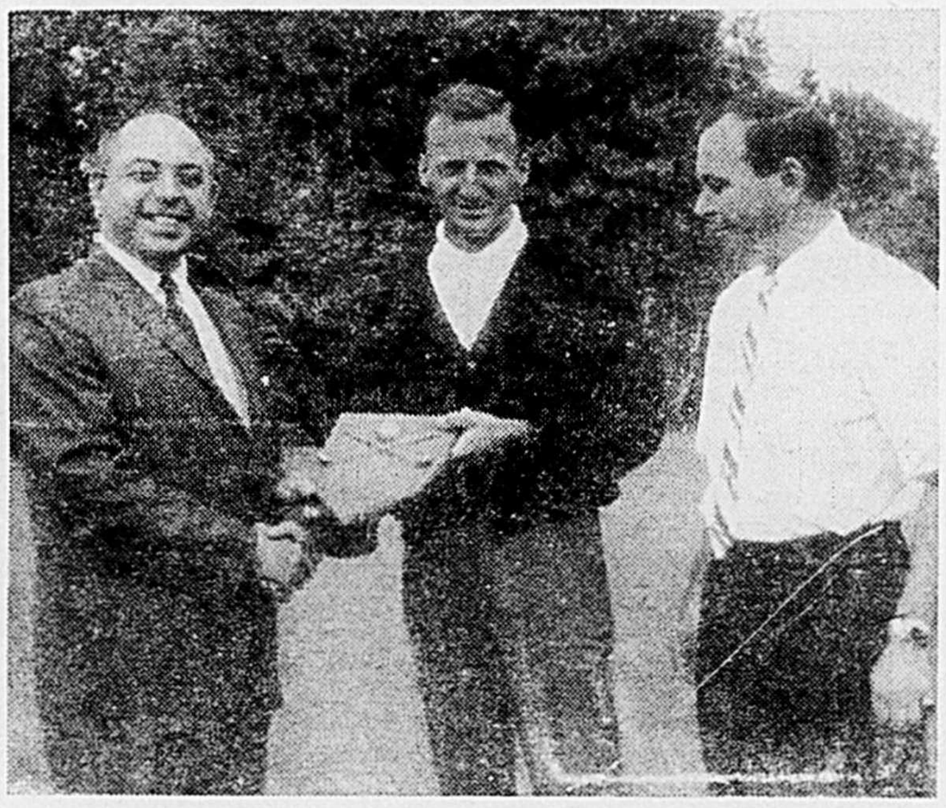
Dans la 2e épreuve, PONTIAC JR, propriété de Gaston Nadeau de Ste-Mélanie conduit par Gaston Desrosiers de Joliette, a remporté les honneurs des 2 hits, en 2 min. 01 sec. et 2 min. 07.3.

Lors de l'épreuve finale qui mettait en vedette 3 poneys qui ont établi à date certains records, mentionnons qu'au 1er hit de cette 3e épreuve, le poney SILVER SATIN propriété de Jack Farbstein de Joliette et conduit par Jos. Auger, a triomphé en 1 min. 56 sec. Alors qu'au 2e hit, l'on voyait COCO MOSTARD propriété de M. Alban Hétu et conduit par M. J. Claude Ducharme de Joliette, finir en tête du peloton en 1 min. 47 sec.

A la suite du succès obtenu jusqu'à date à la Piste Kildare, l'on ne peut s'empêcher de croire que les courses de poneys sont de plus en plus populaires chez nous et tous espèrent qu'elles deviendront le sport par excellence de la population en général. Donc, les administrateurs de la Piste Kildare de St-Ambroise, invitent la population à son 4e meeting de courses qui aura lieu dimanche prochain à 2 h. précises.

Jean Millaire réussit un trou d'un coup

Jean Millaire, le sympathique "pro" du Club de golf de Joliette, a réussi dimanche dernier, l'exploit rêvé de tout golfeur, un trou d'un coup. Il a réussi son exploit au cours d'une compétition inter-membre mixte appelée "2 balls foursome" ou 2 balles par groupe de 4 joueurs. Pour le jeune "pro" de 24 ans il s'agissait de son premier exploit du genre. Millaire a réussi son exploit au trou no 11, d'une distance de 145 verges, en utilisant un fer no 8.



M. René Malo, distributeur local de la Brasserie O'Keefe, présente un trophée-souvenir à Jean Millaire, pro du Club de Golf de Joliette pour avoir réussi un trou d'un coup dimanche dernier, M. Malo est accompagné de Georges Lachance, gérant de district de la Brasserie O'Keefe.

Millaire, au moment de son exploit, jouait en compagnie de Madeleine Gauthier, J. Allard et Larry Beausoleil.

Inutile de dire que Jean Millaire était tout fier. Ses amis et compétiteurs ont d'ailleurs goûté à ses largesses lors du retour au chalet. La directeur du Club de golf pour fêter l'exploit précité remit une bouteille de champagne au héros du jour.

Fait à noter Jean Millaire avait préféré participer à la compétition de son club plutôt que de s'inscrire à l'omnium du Québec qui avait au cours de la même fin de semaine. Voilà sûrement un pro qui mérite des félicitations. Voici les résultats de la compétition qui s'est déroulé dimanche dernier:

1er brut
Lawrence Laplante
Jean Millaire 83

2e brut
Jacqueline Plante
Jean-Louis Hamelin 89

1er net
Marie Allaire
Larry Beausoleil 66

2e net
Margot Hamelin
Robert Gauthier 67

Studio Thérèse Gadoury

Lic. en musique

Professeur reconnu de l'Association des professeurs de musique de la province de Québec

- PIANO (Méthode Alfred Laliberté)
- CHANT (Méthode Lotte Lehmann)
- ORGUE (Méthode Raoul Paquet)
- SOLFEGE (Méthode Orff-Bergese)

OUVERTURE DES COURS LE 5 SEPTEMBRE 1967

Inscription $2.00 à

118 sud, St-Charles-Borromée Joliette

Enseignement bilingue et préparatoire au Conservatoire

Pour être mieux servi.... Voyez Gariépy

Pour de bons prix. Rendez-vous à St-Esprit

Gariépy Automobiles Enrg.

1965 DODGE POLARA automatique, radio, 6 cylindres.

1965 MUSTANG, convertible, Ralley-Pac, sièges baquets, radio, transmission au plancher.

1965 CHEVROLET Impala, convertible, V-8, servo-freins et direction.

1963 CHEVROLET Bel-Air, 6 cylindres, 4 portes, automatique, radio.

1959 CAMION CHEVROLET, 4 tonnes, avec dompeuse, en très bonne condition.

1964 VOLKSWAGEN, radio, très propre.

1963 CHEVY II, H.T., 6 cylindres, automatique, radio.

Gariépy Automobiles Enrg.

ST-ESPRIT, CTE MONTCALM TEL. 839-3881

Le problème de la plage discuté au conseil

Les propriétaires riverains sont prêts à recourir aux tribunaux pour régler définitivement l'affaire

St-Gabriel de Brandon — Lundi soir, à la séance d'ajournement du conseil municipal, le problème de la plage publique est revenu sur le tapis. MM. Yvon Boulanger et Jacques Bernier ont exposé le point de vue des propriétaires riverains.

La lecture d'une lettre dans laquelle le signataire mettait en garde les conseillers contre la signature du bail présenté la semaine dernière par les riverains; dans cette missive, le correspondant conseillait aux membres du conseil de ne pas signer le bail, sans posséder tous les renseignements sur les limites des terrains parallèles à la plage.

M. Bernier a précisé que lui et ses voisins avaient dépensé quelques centaines de dollars pour le bornage de leurs terrains et pour certaines améliorations et qu'ils sont prêts à recourir aux tribunaux compétents pour que la situation soit réglée de façon définitive.

M. Boulanger a, pour sa part, déclaré que les conseillers ne semblaient nullement pressés de voir se régler le problème. Il a ajouté qu'au cours de l'après-midi un baigneur avait insulté Mme Bernier et qu'un autre avait échangé des coups avec un parent de M. Bernier.

Le conseiller Jacques Lauzon a déclaré à ses interlocuteurs que les membres du conseil sont désireux de régler le plus tôt possible ce délicat problème, que les trois conseillers absents, ce soir, le sont pour raisons majeures, et il a demandé la collaboration de tous les intéressés pour aider le conseil à prendre la meilleure décision. Le conseil doit consulter un avocat et un arpenteur-géomètre.

Un assistant a demandé à M. Bernier s'il avait l'intention d'enlever la clôture érigée sur la plage. M. Bernier a répondu qu'il était prêt à le faire mais ne pouvait, sur ce point, engager ses voisins.

La séance de lundi soir, qui devait être très brève, a duré deux heures. Elle s'est terminée dans un climat de cordialité encourageant.



Les lys d'eau sont habituellement nombreux dans le lac Maskinongé près de l'embouchure de la rivière qui porte le même nom. Ils constituent un habitat magnifique pour le maskinongé. Actuellement ils sont submergés à cause du niveau élevé de l'eau.

Les biologistes poursuivent leurs travaux

L'eau est très haute actuellement dans le lac Maskinongé. Au dire des résidents de St-Gabriel et d'après le témoignage d'estivants qui depuis de nombreuses années passent leurs vacances dans la région, le niveau du lac est plus élevé qu'il ne l'a jamais été. Cela naturellement entraine un certain nombre d'inconvénients: les plages sont ou retrécies ou inondées, les herbiers favorables pour la pêche sont submergés et les poissons eux-mêmes semblent totalement désorientés et ils ne s'intéressent pas du tout aux appâts et aux leurres que leur offrent leurs amis les pêcheurs!

Les biologistes eux-mêmes sont dérangés dans leurs travaux. L'inventaire de la rivière Maskinongé suspendu il y a deux semaines à cause du niveau de l'eau n'a pas pu être repris. De même pour la rivière Mastigouche. Les biologistes, toutefois, ne sont pas demeurés à ne rien faire. Ils ont orienté leurs efforts à faire l'inventaire des nombreux petits lacs que l'on trouve dans la région.

Lac de La Pompe

Ce lac situé dans le 6e rang a une profondeur de 43 pieds. Deux filets placés dans le lac pour la durée d'une nuit ont donné le résultat suivant: 133 carpes, 6 barbottes et 3 petites perchaudes. Le lac voisin dit "Chez les Provost" n'a que 14 pieds de profondeur et ne contient que de très rares barbottes. A neuf pieds de profondeur, le taux d'oxygène dissout dans l'eau est très faible, à peine suffisante pour la survie de la barbotte qui, pourtant a une progéniture des moins exigeantes à ce point de vue.

Les lacs Lewis et Lupien, à l'est de St-Didace, ont réservé aux biologistes un certain nombre de surprises. La profondeur du lac Lewis que l'on disait beaucoup plus considérable, n'est que de 30 pieds. Ce lac héberge sur son pourtour de nombreux ménés et une population variée de poissons divers, tels que la carpe noire, la perchaude, la barbotte, etc. A 15 pieds de profondeur le taux d'oxygène est nul. Une énorme perchaude de 15 po. ¾ pesant 27 onces a été capturée au filet à ce lac. Pour les biologistes, qui ont vu ailleurs des centaines de mille perchaudes, ce spécimen est le record de ce qu'ils ont observé à date. Le Lac Lupien situé dans la même région à une profondeur maximum de 43 pieds. Dans ce lac, il y a également absence totale d'oxygène à 25 pieds, c'est dire qu'il y a toute une zone de ce lac dans laquelle aucun poisson ne peut vivre. La pêche au filet n'a rapporté que quelques carpes noires de belle taille, quelques petits achigans et quelques perchaudes.

Lac Mandeville

Une équipe de biologistes a

(A suivre à la page 15)

Au Conseil 3045

M. Gérard Comtois réélu Grand Chevalier

Lors de la dernière assemblée du conseil 3045 des Chevaliers de Colomb avaient lieu les élections pour la prochaine année colombienne 1967-1968.

Le Grand Chevalier, M. Gérard Comtois, a été réélu pour un 2e mandat consécutif.

Voici comment se compose l'exécutif du conseil 3045 pour l'année: Grand Chevalier: M. Gérard Comtois; Député Grand Chevalier: M. Jérôme Gingras; Secrétaire-financier: M. Réjean Binette; Secrétaire-trésorier: M. Gérald Milot; Secrétaire-archiviste: M. Jean-Paul Lamontagne; Cérémoniaire: M. René Doyle; Chancelier: M. Jean-Marc Lefrançois; Syndic 1ère année: M. Robert Desrosiers; Syndic 2e année: M. Julien Desrochers; Syndic 3e année: M. Normand Prescott; Garde intérieur: M. Viateur Charrette; Garde extérieur: M. Denis Comtois; Porte-drapeau: M. Armand Coutu; Avocat: M. Roger Bourgeault; Intendant: M. Robert Desrosiers; Aumônier: M. l'abbé Mario Beausé-jour; Ex-grand Chevalier: M. Maurice Armstrong; Président journée Colombienne: M. Viateur Préville: Président général du programme en 6 points: M. Yvon Sarrazin.

Faits et gestes à St-Gabriel

C'est samedi prochain, le 15 juillet qu'aura lieu à l'Ecole du Sacré-Coeur, un bingo offrant des prix d'une valeur de $10,000.00. Toute la population est cordialement invitée.

M. Rosaire Lanoue, ex-citoyen de St-Gabriel, a été victime d'un vol à main armé alors qu'il était stationné avec son camion à l'intersection des rues St-Pierre et de Lanaudière à Joliette. Deux bandits l'ont solidement ligoté pour l'enfermer dans son camion frigorifié et prendre la fuite avec une somme de $500. M. Lanoue a réussi par la suite à desserrer ses liens et à sortir du camion afin d'avertir la police de Joliette qui n'a pu savoir la direction prise par les deux apaches. Elle les recherche activement. M. Lanoue est à l'emploi de la Firme Grenache Inc.

A la suite d'une proposition du conseiller Louis-Joseph Corriveau le comité des LOISIRS ST-GABRIEL DE BRANDON INC. recevra une subvention municipale de $800. au cours des prochains mois. Ce montant servira à financer les activités

(A suivre à la page 15)

Naissances

MAJEAU: Le 2 juillet, Marie, Manon, Gaétane née le 23 juin, enfant de M. et Mme Normand Majeau (Jacqueline Prescott). Parrain et marraine: M. et Mme Euclide Prescott (Marianne Charbonneau).

LAGACE: Le 9 juillet, Marie, Jacqueline, Claude née le 1er juillet, enfant de M. et Mme Jean-Claude Lagacé (Denise Gélinas). Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Danphousse (Jacqueline Gélinas).

Clinique de sang à St-Gabriel

A St-Gabriel, mercredi le 2 août prochain, se tiendra une clinique de donneurs de sang, à la salle des Chevaliers de Colomb, sise au 134 rue Delanaudière à St-Gabriel.

L'organisateur et président de cette clinique, M. Gérard Comtois, Grand Chevalier du conseil 3045 St-Gabriel, invite toute la population de St-Gabriel et la région à collaborer pour la réussite de cette clinique. Rendez-vous nombreux le 2 août prochain.

TEL. 835-2525

Examen de la vue

Dr Germain Lefebvre, O.D.

Optométriste

LES SAMEDIS APRES-MIDI ET LUNDI SOIR

17, rue St-Gabriel St-Gabriel de Brandon



Le personnel du magasin: H. Jean-Vianney Lachapelle, Mlle Gisèle Morin, M. Jean-Emile Gaudet, gérant, Mme André Chevalier, caissière, M. André Gareau, boucher, et M. J.-Denis Gaudet.



Le nouveau magasin Co-op de Crabtree est un magasin moderne où la ménagère peut, dans une ambiance agréable, faire ses provisions. Sa superficie de quelque 3,500 pieds carrés permet d'offrir un vaste choix de produit qui concurrencent les étalages des supermarchés.

Pour son 25e anniversaire, le magasin Co-op de Crabtree inaugure un immeuble moderne

Crabtree (DNC) — A l'instar des pionniers de Rochdale, fondateurs du premier mouvement coopératif, un groupe d'hommes de Crabtree se réunissaient, en 1942, sous la direction de M. l'abbé Gaston Marsolais, vicaire de la paroisse, pour jeter les bases d'une coopérative de consommation. Les débuts de "La Ruche", comme s'appelait le premier magasin, furent modestes et difficiles.

Mais les courageux coopérateurs firent échec à tous les obstacles pour parvenir, en cette année 1967, à célébrer le 25e anniversaire de leur coopérative par la bénédiction solennelle d'un immeuble moderne et fonctionnel en tous points.

M. le vicaire Rodrigue Lavallée, qui officiait à la bénédiction, sut faire voir, dans un texte de choix, la valeur de la coopération. D'autres invités soulignèrent dans de brèves allocutions les succès remportés par la coopérative.

Sous l'habile direction du conseil d'administration, présidé par M. Luc Brien, du gérant, M. Jean-Emile Gaudet, d'un personnel de choix, le mamagasin CO-OP va de progrès en progrès. Et les clients y trouvent leur compte.

D'une impeccable propreté, les tablettes remplies et soigneusement rangées, décoré avec goût, voire avec fantaisie, le magasin offrait, au jour de son inauguration, un coup d'oeil agréable et engageant.

La population doit des remerciements et des félicitations pour cette réussite, aux membres du Conseil d'administration, au gérant, au personnel. L'accueil aux invités a été chaleureux et la soirée a été d'une tenue remarquable.

En 1967, après un quart de siècle d'existence, le conseil d'administration du magasin CO-OP de Crabtree se compose ainsi: M. Luc Brien, président; M. Charles Melançon, vice-président; MM. Antonio Granger, Gabriel Gaudet, Eustache Thibodeau, directeurs: M. Jean-Emile Gaudet, gérant.

La famille Granger de Crabtree célèbre avec éclat le jubile d'Or de Soeur Marie Placide

CRABTREE, (Normand Bordeleau) — Dimanche dernier à Crabtree, les 125 membres que compte la famille Granger fêtaient une des leurs, S. Marie-Placide, Soeur Ste-Anne depuis 50 ans. Cette magnifique fête débuta à l'église de Crabtree où une messe solennelle fut célébré par M. l'abbé Fernand Granger, vicaire à St-Thomas de Joliette, lequel prononça l'homélie de circonstance. Devant les quelque 400 fidèles, M. l'abbé Granger rendit un vibrant hommage à la jubilaire en afirmant que tous sur terre étaient appelés à remplir une mission mais que pour la bien remplir disait-il, cette religieuse s'était acquittée de sa tâche merveilleusement bien durant 50 ans dans le monde de léducation, avec le secours d'une grâce spéciale. Notons que les chants de circonstance étaient sous la responsabilité de Mme Raymond Bélair, nièce de la jubilaire et de M. Angélis Généreux.



Sr Marie-Placide

Agapes fraternelles

A l'issue de cette messe solennelle, les convives composés des membres de la famille, de personnalités invitées et de quelques membres du clergé se rendirent prendre part à un magnifique banquet offert par la famille Granger.

(A suivre à la page 15)

Meilleurs voeux

DUCHARME & FILS

Matériaux de construction

Plomberie et chauffage

Peinture

Téléphone: 754-2456

234, 8e Rue Crabtree

Voeux de succès

BOULANGERIE THIBODEAU

Téléphone: 754-2474

47, 8e Rue Crabtree

Sincères félicitations

Jos Nicoletti & Fils Ltée

Béton préparé

Base de Roc

Joliette Tél. 756-6541

15,000 maskinongés dans le lac Maskinongé

St-Gabriel (DNC) — M. Jules Lefrançois, publiciste de l'Association de Chasse et Pêche de St-Gabriel de Brandon vient d'annoncer que le ministère du Tourisme de la Chasse et de la Pêche, veut que le Lac Maskinongé garde bien son nom et sa renommée.

D'ici quelques semaines, en effet, 15,000 maskinongés seront ensemencés dans ce lac qui constitue un habitat de premier ordre pour ce genre de poissons.

M. Lefrançois a profité de l'occasion pour annoncer la tenue d'un tournoi provincial de pêche qui aura lieu, le 13 août, sur le Lac Maskinongé.

Une cordiale invitation est lancée à tous les pêcheurs.

D'autres détails seront donnés dans nos prochaines éditions.

Capitaine Bonhomme à St-Gabriel

Vendredi, le 14 juillet, à 3 h. 30 p.m., l'équipe du Capitaine Bonhomme donnera un spectacle au stade municipal. Les comédiens Gilles Latulippe et Michel Noël font partie de cette troupe. L'entrée est de 50c. Ce spectacle est sous le patronage de l'Organisation des Loisirs. En cas de pluie le spectacle sera présenté mardi après-midi le 18 juillet.

Décès

ARSENEAU — Le 3 juillet, est décéd,e à l'Hôpital St-Eusèbe de Joliette, à l'âge de 64 ans, Mme Léontine Moore, épouse de M. Joseph Arseneau. Son service eut lieu en l'église paroissiale le 6 juillet et elle fut inhumée dans le cimetière local.

MARTIAL — Le 4 juillet, à Trois-Rivières, à l'âge de 56 ans, est décédé M. Ernest Martial, époux d'Yvette Morin. Son service eut lieu en l'église paroissiale le 7 juillet. Inhumation au cimetière local.

Nos condoléances.

O.T.J.

Jeudi dernier avait lieu l'ouverture officielle du terrain de jeux. Au-delà de deux cents enfants ont pris part aux activités de la journée. Les moniteurs et monitrices sont: Michel Yanakis, moniteur en chef; Mlle Micheline Champagne, Gynette Trudeau, Lorraine Dubeau et Jean-Pierre Armstrong.

L'ouverture se fait à 9 h. 30 le matin et les activités se terminent à 4 h. p.m.

Voici les endroits où s'arrête l'autobus: 1. Départ devant l'église à 9 h. 15 a.m. 2. Coin St-Cléophas et St-Gabriel. 3. Station Supertest, coin St-Gabriel et Michaud. 4. Ecole Notre-Dame du Lac. 5. Coin Marcel et Michaud. 5. Coin Bouviller et Michaud. 7. Coin Dequoy. 8. Coin Maskinongé et Poitras (Château Bellevue).

Les biologistes...

(Suite de la page 13)

effectué la semaine dernière la pêche au filet dans le lac Mandeville conformément au programme prévu. Ce lac qui a une profondeur maximum de 18 pieds contient une forte population de poissons principalement de carpes aux ailes rouges, de perchaudes, de crapets de roche, d'achigans et de barbottes. Les biologistes, dans le secteur est, en bordure des joncs ont capturé un certain nombre d'achigans qui tous pesaient entre deux et trois livres. Il y a aussi de l'éperlan dans ce lac.

Maskinongé de 22 lb.

La surprise de la semaine pour les biologistes et aussi pour les résidents de St-Charles et St-Gabriel a été la capture d'un superbe maskinongé de 22 lb. mesurant 44 pouces de longueur. Le magnifique spécimen, malgré les efforts déployés par les biologistes n'a pu être maintenu vivant. Comme solution de rechange, ce maskinongé a été offert à M. Roland Armstrong, propriétaire du Manoir du Lac qui, incessamment, le fera empailler. Ainsi, les résidents de la région et les visiteurs seront à même de juger par eux-mêmes de la taille des maskinongés qui se capturent dans les eaux de la région.

Lise Masse

Faits et gestes...

(Suite de la page 13)

de l'organisme. Le conseiller Jacques Lauzon a précisé qu'un bilan des activités financières devra être présenté pour fins d'approbation.

M. Yvon Boulanger, résidant estival et président de la Colonie Notre-Dame, a offert généreusement sa collaboration à l'organisation des Loisirs.

M. Boulanger est président de cette colonie de vacances depuis de nombreuses années.

Le conseiller Georges Thérien, président du comité d'hygiène, étudie sérieusement le problème de la fumée qui se dégage du dépotoir municipal, situé au 5e rang, non loin des limites de la municipalité.

Il a fait connaître son intention de placer le dépotoir à environ trois milles du village dans la section est. Des options ont été prises à cet effet. Comme tout le monde le sait la fumée qui se dégageait du dépotoir incommodait la population de la ville de St-Gabriel.

M. Roméo Lépine, président de la Commission scolaire locale, a été élu récemment commissaire de la C.S.R.D.L.N. Il avait été mis en nomination à ce poste en même temps que le Dr Claude Julien, également commissaire à St-Gabriel.

M. Lépine représentera les commissions scolaires suivantes: St-Charles de Mandeville, St-Cléophas, St-Cuthbert, St-Damien, St-Didace, St-Norbert et St-Gabriel.

Lors de la dernière séance régulière du conseil, le conseiller Léonard Bussière a proposé qu'une demande pour l'installation de feu de signalisation à l'intersection des rues Dequoy et Maskinongé soit adressé au ministère de la Voirie à cause de la circulation dense à cette intersection.

Le conseiller Bussière a précisé que l'enquête des représentants du ministère devait être faite au cours des prochaines semaines et non pas à l'automne alors que la circulation est redevenue normale.

Nous souhaitons un prompt rétablissement à mesdemoiselles Francine et Murielle Desroches, hospitalisées à l'Hôpital St-Eusèbe de Joliette, à la suite de la collision survenue il y a une dizaine de jours. Selon un rapport d'un membre de la famille leur état de santé est satisfaisant.

La famille Granger...

(Suite de la page 14)

A la table d'honneur, l'on pouvait remarquer la présence de Son Exc. M. Antonio Barrette, ancien ambassadeur du Canada en Grèce et ancien premier ministre du Québec et Mme Antonio Barrette; M. et Mme Eugène Granger de Montréal; du curé de Crabtree, M. l'abbé Félicien Lasalle, M. et Mme Benoît Granger; Mme Lionel Desrosiers; Mlle Suzanne Granger, la jubilaire, S. Marie-Placide; M. et Mme Antonio Granger; M. l'abbé Fernand Granger. Aussi, dans l'assistance nous devons mentionner la présence à ce jubilé d'or de l'ancien maire de la municipalité de Crabtree, M. Roch Lasalle accompagnée de sa dame, du vicaire de la paroisse, M. l'abbé Rodrigue Lavallée, qui fut aussi vicaire à St-Ambroise, de M. Wilfrid Duchesnay ami personnel de la famille Granger depuis nombre d'années, du R. P. Gérard Martin, missionnaire Oblat depuis 40 ans en Afrique du Sud ainsi que plusieurs autres personnalités.

Notons aussi que le chef du parti conservateur M. John Diefenbaker a expédié un télégramme de félicitations à la jubilaire S. Marie-Placide.

Allocutions

Après le repas communautaire, le maître de cérémonie M. Guy Desrosiers relata quelques souvenirs d'enfance lors des visites faites par S. Marie-Placide lorsqu'elle débuta en vie religieuse dans la paroisse de Crabtree. M. Desrosiers, invita M. Roch Lasalle, ancien maire de la municipalité et candidat progressiste conservateur pour le comté de Joliette à présenter le distingué invité d'honneur, l'honorable Antonio Barrette.

M. Lasalle tout en remerciant les responsables pour l'invitation qu'il avait reçu de venir participer à cette fête grandiose, brossa rapidement à ses auditeurs un tableau de la carrière politique de B. Barrette. "Nous pouvons être fiers et honorés de posséder parmi nous, dit-il aujourd'hui, un ancien premier ministre de la province et aussi un ancien ambassadeur du Canada en Grèce". Remerciant M. Barrette à plusieurs reprises, L'ancien maire de Crabtree affirma qu'il était toujours chez lui, à Crabtree car dans le passé la population de Crabtree avait largement bénéficié des interventions de M. Barrette alors qu'il était ministre du Travail dans le gouvernement Duplessis. M. Lasalle à la fin a tenu à offrir ses meilleurs voeux à la jubilaire.

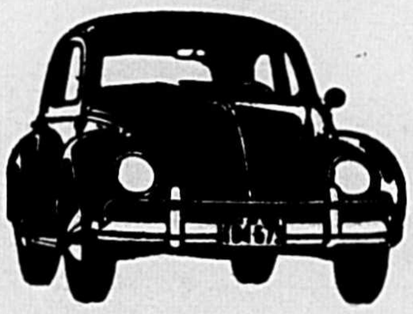
Prenant la parole, l'honorable Antonio Barrette, encore alerte, joyeux, jovial, a tenu à remercier bien sincèrement M. Roch Lasalle pour les aimables propos tenus à son endroit. "C'est un honneur et c'est en qualité de représentant d'un des grands pays d'Europe que je suis présent ici aujourd'hui, ajouta-t-il "Dans le passé, j'acceptais toutes les invitations qui m'étaient faites, mais aujourd'hui, j'accepte seulement celles qui me plaisent." Tout en affirmant qu'il était depuis longtemps un ami intime de la famille Granger, l'ancien premier ministre déclara que les Granger avait fait ce qu'ils devaient faire, et qu'il était persuadé que la famille Granger avait du coeur. En terminant son intéressante allocution, l'honorable Antonio Barrette, loua brillamment les 50 années de vie religieuse de S. Marie-Placide, consacrées à l'éducation de notre belle jeunesse.

Pour remercier M. Barrette, l'on fit appel à un orateur chevronné, qui fait l'honneur de la famille Granger tout entière, qui est aussi un des nombreux amis personnels de M. Barrette. Donc, M. Eugène Granger, de Montréal frère de la jubilaire, a adressé des vifs remerciements à M. et Mme Antonio Barrrette d'avoir bien voulu accepter l'invitation qui leur avait été faite et aussi remercier M. Barrette pour les aimables paroles prononcées à l'endroit de la famille Granger. Il rendit aussi hommage à sa soeur S. Marie-Placide, pour son dévouement dans le monde de l'éducation. Il a tenu aussi à remercier le curé de sa paroisse, M. l'abbé Thibodeau de sa présence parmi eux aujourd'hui. Enfin tout se termina sur une note gaie par les "NOMS CANADIENS" chant interprété par un ancien collaborateur de feu Conrad Gauthier, M. Wilfrid Duchesnay de Montréal.



"Pareil comme un ours! Juste au moment où je suis prête à prendre sa photo, il..."

VOLKSWAGEN — VENTE ET SERVICE — MEILLEURS PRIX



DEGRANDPRE AUTOMOBILES INC.

1128, rue Piette Joliette Tél. 756-4515

"Pour bien débuter c'est chez Degrandpré qu'il faut aller"

Avis de VACANCES

VEUILLEZ PRENDRE NOTE QUE NOTRE ETABLISSEMENT SERA FERME POUR NOS VACANCES ANNUELLES

DU 23 AU 30 JUILLET

Une soirée d'époque marque avec éclat le centenaire de Saint-Damien

St-Damien — Des trois soirées récréatives au programme, celle-ci formait le clou du Centenaire. Grâce au concours de M. Yvon Lavallée, la salle revêtait un cachet particulier, dénotant un goût d'artiste. Richement décorée, la salle paroissiale avait subi une transformation tout à son avantage, que l'on se plaisait à admirer. Rien n'a été amis: Portiques d'avant et d'arrière, fenêtres, théâtre, jusqu'au lustre, chandelier installé au plafond. Et la verdure à profusion, tout donnait une atmosphère inconnue et réconfortante.

Le maître de cérémonie, spécialiste dans les bonnes manières de conduire la danse avec une variété incontestable nuancée de diverses attractions. M. Lemaire, de St-Jean d'Iberville su nous amuser ferme toute la soirée jusqu'à deux heures du matin tout autant pour les spectateurs que ceux en activité.

Au début, l'orchestre de Joliette a fait entendre une musique douce et bien appropriée aux diverses danses. Les danses de l'époque furent à l'honneur, avec variations diverses. On était tellement attirée par les nouvelles attractions combinées avec ces belles danses, magnifiques toilettes, et l'entrain vivace que l'heure avança sans que l'on songe à quitter la salle et les mouvements qui s'exécutaient de plus en plus variés. D'une danse à l'autre nous étions enthousiasmés et anxieux de connaître le nouveau déroulement qui nous parvenait toujours de plus en plus intéressant: partenaire choisi par les messieurs; partenaire choisi par les dames (les messieurs aux yeux fermés), partenaire changé indéfiniment; partenaire masculin ou féminin accepté ou refusé par une généreuse compensation plaisante; splendide pont tournant (temporaire) avec promenade à pied des couples sous le pont ajouté; Promenade en voiture, de la partenaire tout le long du chemin étroit, bordé d'arbres vivants; Chaise musicale masculine solide, défectueuse ou résistante, occupée ou non occupée, etc. Danse par 2 couples, par 4, par 8 tout le tour du centre de la salle.

Danse quadrille canadien, danse le Menuet avec le professeur Yves Boucher de Joliette (danse élégante avec la gracieuseté du sourire). A la dernière danse tous les couples partent main dans la main en dansant au son de l'orchestre, pour un long voyage à l'extérieur et reviennent avec le même entrain; ce fut la fin de cette magnifique soirée du Centenaire.

Félicitations dans des applaudissements et exclamations de joie à l'orchestre, l'animateur, les organisateurs membre du Comité du Centenaire qui ont travaillé ferme pour une telle réussite. Un tel succès dont nous reparlerons longtemps avec des exclamations de joie sereine, feront regretter l'absence de ceux qui étaient indécis au moment d'accepter l'invitation.

A souhaiter que cette bonne manière de s'amuser ainsi, honnêtement et sainement se renouvelle souvent chez nous avec des toilettes aussi élégantes.

De telles soirées sont un prix de faveur: Le bonheur et la joie n'ont pas de prix. Médecine naturelle et tonifiante: bienfait salutaire.



Le plus vieux couple de Saint-Damien

A l'occasion de la soirée d'époque marquant le centenaire de la paroisse de Saint-Damien, on a honoré le plus vieux couple de l'endroit: M. et Mme Israël Turenne qui comptent 57 ans de mariage. La petite Carole Beaulieu présente ici des fleurs à Mme Turenne. Le couple compte 10 enfants vivants des douze qui sont nés de son union.



Mme Bob Marion du 418, de Lanaudière, est l'heureuse gagnante d'un ensemble de vêtements de base "Cordé de Parie" et "Lady Suzanne" d'une valeur de $25.00 lors d'un tirage régional. On remarque sur cette photo Mme Denise Letarte de la Boutique Marie Josée qui remet les prix à Mme Bob Marion en compagnie de M. Hubert Dubois, représentant de E.T. Corset, Co. Ltd. (Photo Gaston Champagne).

la chasse aux dangers d'accidents C'est le temps de faire

La Semaine de la sécurité agricole offre une bonne occasion à la population agricole du Canada de faire la chasse et d'apporter correction aux nombreux dangers d'accident qui ne cessent de menacer leur bien-être physique et économique, a déclaré la Ligue canadienne de la sécurité. La Semaine nationale de la sécurité agricole, dont l'observance a été fixée à partir du 23 jusqu'au 29 juillet, est patronnée chaque année par la Ligue en collaboration avec le Conseil canadien de la sécurité routière.

Selon le directeur général de la Ligue, M. P.G. McLaren, "la meilleure assurance que puisse s'offrir le cultivateur contre les effets désastreux des accidents agricoles est de supprimer tous les dangers possibles, les moins apparents comme les plus manifestes."

Lorsqu'on interroge les gens sur les dangers agricoles usuels, d'ajouter M. McLaren, la plupart énumèrent aussitôt les plus manifestes: réservoirs de carburant trop proches des bâtiments, "mâchoires" menaçantes de certains accessoires mécaniques ou taureau coléreux. Les dangers typiquement agricoles comprennent une foule de dangers peut-être moins évidents, mais tout aussi grands, comme un barreau d'échelle fendu, une planche brisée dans le plancher d'une galerie ou les marches d'escaliers, des chiffons huileux dans une armoire fermée ou un hangar, des comprimés pour le mal de tête laissés à la portée des enfants, des produits chimiques toxiques dans des récipients non marqués ou étiquetés; surcharger des prises de courant, et le reste.

C'est en visitant toutes les pièces de la maison de ferme qu'on décèlera tous les "petits" dangers auxquels il faut porter remède, a dit M. McLaren. Un examen de la cour, de l'étable, des hangars et des champs en fera découvrir d'autres. Il importe de se souvenir qu'il suffit d'une seule source de danger pour blesser ou tuer quelqu'un et mettre le compte de banque à sec.

Rappelant aux cultivateurs que c'est en diminuant les **dangers** d'accident qu'ils en viendront à réduire le nombre même des accidents, M. McLaren a recommandé instamment à chacun de demander le concours de tous les membres de la famille pour rechercher et éliminer tout ce qui pourrait être cause d'accident à la ferme.
Page agr

Le sang entier bien réfrigéré peut se conserver 21 jours. Après cette date on en extrait le plasma que l'on transforme en sous-produits sanguins dont les principaux sont la gammaglobuline, le sérum albumine et le fibrinogène.

JE L'AI FAIT IMPRIMER A L'Action POPULAIRE

Le banquet de St-Damien rappelle l'histoire de St-Damien

Parmi les manifestations qui ont marqué les cent ans de la paroisse de St-Damien, le banquet du centenaire fut certes une des plus grandioses. Un grand nombre de paroissiens, de touristes et d'invités de marque côtoyaient de nombreux anciens de la paroisse qui avaient tenu à être de la fête. Son Exc. Mgr Edouard Jetté, adm. op. de Joliette, qui avait présidé la concélébration de l'avant-midi avait pris place à la table d'honneur aux côtés du Dr Guy Gauthier, député du comté provincial de Berthier, de Son Honneur le maire Germain Frappier, de M. le curé Albée Forget et de plusieurs autres...

A l'issue du repas, divers orateurs prirent la parole. Ce fut d'abord le Dr Guy Gauthier, député du comté de Berthier qui souligna que saint Damien était médecin et qu'il a sans doute veillé sur les premiers colons qui ont peiné et sué pour arracher à la forêt une maigre subsistance. — Il invita ses auditeurs à continuer à promouvoir l'industrie touristique. — Quant à lui il ne voulut rien promettre mais laissa tout de même quelques espoirs par ces paroles: "J'aime mieux réaliser quelque chose que je ne veux pas promettre, que de promettre ce que je ne pourrais réaliser".

L'abbé Henri Bélanger, enfant de la paroisse qui avait pris part à la concélébration de l'avant-midi rappela, avec une émotion visible, les nombreux souvenirs qui le rattachent à sa paroisse natale.

Ce fut ensuite, M. le curé Albée Forget qui souligna combien le prêtre participe intimement à la vie de la paroisse, en suivant ses paroissiens du berceau à la tombe. Depuis 100 ans, les curés de St-Damien ont présidé à 4,066 baptêmes, 746 mariages et à 1,705 sépultures. La paroisse centenaire a de plus donné à l'Eglise 10 prêtres, dont 3 religieux et 53 religieuses, dont 38 sont encore vivantes. En terminant, M. le curé souhaita que fleurissent encore nombreuses les vocations sacerdotales et religieuses, ce qui est tout à la gloire de St-Damien dont il est fier d'être le pasteur.

M. le maire Germain Frappier souligna la vocation touristique de St-Damien qui, grâce à la beauté de ses lacs et de ses sites, attire chaque année des villégiateurs de plus en plus nombreux. Il tient à féliciter et remercier d'une façon spéciale les quatre touristes, membres du comité du centenaire, qui ont apporté une collaboration précieuse à l'organisation des fêtes. Il rappela en outre que depuis cent ans, 37 maires se sont succédé à la tête de la paroisse qui couvre une étendue de 100 milles carrés et promit en terminant qu'il mettra toutes ses énergies à continuer l'oeuvre de ses prédécesseurs pour que le deuxième centenaire de St-Damien soit encore plus glorieux, si possible, que le premier...

Il revenait à Son Exc. Mgr Jetté, pasteur du diocèse d'apporter le mot de la fin, après de si brillantes allocutions. Son Excellence mit ses auditeurs en garde contre les faux prophètes qui répandent l'erreur, contre les nombreux slogans qui circulent de nos jours tendant à détourner de l'enseignement du Christ. C'est aux apôtres et à l'Eglise que le Christ a confié la mission de propager son enseignement et de l'interpréter et c'est par la foi que nous adhérons au Christ par son Eglise. La foi est une vie qui prend tout l'être et qui nous fait adhérer avec amour aux vérités que le Christ nous a enseignées. Cette foi nous fait admettre et vivre les dogmes que vous présente l'Eglise. "Celui qui vous écoute, m'écoute; celui qui vous méprise, me méprise".

En terminant, Mgr Jetté invita tous les chrétiens à avoir une foi personnelle ardente, conquérante qui ne croient pas de se manifester. Il faut que chacun cultive approfondisse sa foi pour la propager autour de soi comme un témoin vivant du Christ.